



OBSERVATOIRE CITOYEN
POUR L'INSTITUTIONNALISATION
DE LA DÉMOCRATIE EN HAÏTI

14 avril 2026



RAPPORT SYNTHÉTIQUE

PREMIÈRE SÉRIE
DU PROJET DE
VEILLE INSTITUTIONNELLE
ET POLITIQUE

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
1. MÉTHODOLOGIE.....	5
1.1. Éléments méthodologiques du suivi terrain.....	6
1.2. Éléments méthodologiques du monitoring institutionnel.....	7
1.3. Éléments méthodologiques du suivi médiatique.....	8
2. DÉROULEMENT/GOUVERNANCE DE LA TRANSITION POLITIQUE.....	10
2.1. Perception de l'environnement politique et de la situation socioéconomique dans les focus group.....	11
2.2. Analyse des perceptions dans les focus group	12
2.3. Analyse comparative sur les données de focus group et celles des revues de presse.....	13
2.4. Autres points pertinents rapportés au niveau des revues de presse.....	15
2.5. Évaluation des données d'observations factuelles portant sur l'environnement et la dynamique politiques selon l'échelle qualitative ordinale.....	17
2.6. Synthèse du monitoring institutionnel par axes stratégiques typiques au volet suivi institutionnel dans le cadre du projet.....	20
3. ENVIRONNEMENT ÉLECTORAL (LES PRÉPARATIFS).....	24
3.1. Évaluation du contexte pré-électoral et de la faisabilité des élections.....	25
3.2. Analyse des perceptions dans les focus group.....	27
3.3. Analyse comparative sur les données de focus group et celles des revues de presse.....	28
3.4. Autres points pertinents rapportés au niveau des revues de presse.....	30
3.5. Évaluation des données portant sur les préparatifs électoraux selon l'échelle qualitative ordinale.....	32
3.6. Évaluation des données portant sur les observations relevées au moment des visites aux bureaux du cep (BEC, BED) et ceux de l'ONI	34
3.7. Synthèse du monitoring institutionnel par axes stratégiques typiques au volet suivi institutionnel dans le cadre du projet.....	35
4. ANALYSE THÉMATIQUE.....	37
4.1 Transition politique.....	38
4.2. Élections	
4.3. Sécurité.....	40
4.4. Peuple.....	41
5. RECOMMANDATIONS GLOBAUX.....	43
5.1. Une cellule multi-acteurs consensuelle dédiée à la communication stratégique de la transition politique.....	44
5.2. Un plan de communication nationale électoral.....	44

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport synthétique revoit les actions entreprises durant la première série du projet, en termes de collecte ou d'analyse de données, et offre un regard transversal sur les trois volets stratégiques de collecte ou d'analyse de données que sont le suivi terrain, le monitoring institutionnel et le suivi médiatique. Ce regard transversal se traduit dans les deux axes du projet qui permettent de percevoir le lien entre, d'une part, l'action gouvernemental/étatique par rapport à la temporalité politique, d'autre part, l'action gouvernemental/étatique par rapport la temporalité électorale. Autrement dit, ce sont l'axe dit *Déroulement/gouvernance de la transition politique*, et l'axe dit *Environnement électoral (les préparatifs)*. Et donc, le traitement des données au niveau du rapport se parties en deux parties substantielles. Une où l'on traite du premier axe. Une autre où c'est le tour du deuxième axe. Pourtant, parvenir à un tel effort analytique nécessite avant tout un ensemble de manières de procéder : un cheminement méthodologique. Lequel se fait boucler par une méthode d'analyse qui n'est autre que l'analyse thématique, laquelle permet d'entrevoir les points de rencontre et les zones de rupture entre les données relevant des trois volets stratégiques sus-cités. À la fin de quoi on a recours à des recommandations, qui proposent un renouveau. Ainsi, l'architecture du rapport se décline comme suit :

- Méthodologie
- Déroulement/gouvernance de la transition politique
- Environnement électoral (les préparatifs)
- Analyse thématique
- Recommandations

Ainsi, le Comité de Pilotage de l'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie en Haïti (OCID) présente le rapport synthétique de la première série du projet de Veille Institutionnelle et Politique (VIP), conscient que la consolidation de la gouvernance démocratique et la stabilisation politique en Haïti n'est pas possible sans une veille citoyenne effective – institutionnelle, politique, mise en place par la société civile.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, Haïti confronte une crise systémique d'une ampleur et d'une complexité inédites, caractérisée par l'affaiblissement des institutions républicaines, la fragmentation de l'autorité publique, la dégradation continue des conditions socioéconomiques et l'enracinement d'une insécurité structurelle. Cette conjoncture contribue à une recomposition profonde du champ politique et social, marquée notamment par une crise de légitimité des acteurs étatiques et une érosion des mécanismes classiques de régulation démocratique. Dans ce contexte, la question du rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la reconstruction de la gouvernance publique se pose avec acuité.

La transition politique en cours, amorcée dans un environnement fortement contraint, s'inscrit dans une dynamique à la fois nécessaire et incertaine. Elle mobilise un ensemble d'institutions et d'acteurs appelés à œuvrer au rétablissement des conditions minimales d'organisation de la vie démocratique, notamment à travers la perspective d'élections. Néanmoins, les défis liés à la sécurité, à la crédibilité institutionnelle, à la transparence des processus décisionnels et à la participation citoyenne constituent en autant de variables critiques susceptibles d'influencer l'évolution de cette transition. Par ailleurs, les transformations du rapport entre l'État et la société, dans un contexte de défiance généralisée, interrogent les modalités de production, de circulation et d'appropriation de l'information politique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de Veille Institutionnel et Politique (VIP) financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie et dont l'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) est le porteur de projet. À cet effet, la VIP se donne pour ambition de contribuer à la consolidation de la gouvernance démocratique en Haïti à travers la mise en place d'un dispositif structuré de veille citoyenne. Fondé sur une approche intégrée, ce dispositif articule le suivi médiatique, le monitoring institutionnel et la collecte de données qualitatives à l'échelle territoriale (suivi terrain), afin de produire des analyses indépendantes, rigoureuses et contextualisées sur le déroulement, voire la gouvernance de la transition politique et l'environnement électoral (les préparatifs). Il vise également à renforcer les dynamiques de redevabilité institutionnelle et à promouvoir une participation citoyenne informée et responsable.

Le présent rapport synthétique rend compte de la première série d'activités du projet, couvrant la période allant de mi-février à fin mars 2026. Il propose une lecture analytique des dispositifs opérationnels déployés, des choix méthodologiques adoptés et des modalités de production des données mobilisées dans le cadre de cette phase initiale. En s'appuyant sur une combinaison d'outils d'observation et d'analyse, lesquels incluent le suivi terrain, la veille médiatique et le monitoring institutionnel, ce rapport vise à offrir une compréhension structurée des dynamiques à l'œuvre dans le contexte de transition.

Ainsi, au-delà de sa fonction descriptive, ce document s'inscrit dans une démarche de production d'un savoir orienté vers l'action, en ce qu'il contribue à éclairer les débats publics, à soutenir les initiatives de plaidoyer et à renforcer les capacités d'analyse des acteurs engagés dans la promotion de la démocratie et de l'État de droit en Haïti.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES DU SUIVI TERRAIN

Les informations recueillies au travers des comptes rendus des focus group et des observations effectuées au niveau des BEC, des BED et des bureaux de l'ONI, rentrent dans le cadre d'un effort fourni par 14 moniteurs répartis dans les 10 départements du pays. En termes de documents de travail soumis, cet autre volet du projet rassemble 28 comptes rendus de focus group, en raison de deux focus group par moniteur : un focus group dont les participants sont des acteurs de la société civile et l'autre destiné à des acteurs politiques. Aussi, au sujet des BEC, des BED et des bureaux de l'ONI, 95 éléments d'observation ont pu être enregistrés, et ensuite 15 éléments d'observation factuelle. Pour se faire, les moniteurs ont bénéficié d'une formation sur l'éthique de l'enquête de terrain, ont été introduit aux outils de travail que sont le guide d'entretien, la grille d'observation, le canevas de rapport de compte-rendu de focus group et la plateforme *Kobocollect*. Ils ont également eu part à des réunions d'échanges sur les aspects opérationnels de leurs interventions, de telles sortes que ce qui sera collecté corresponde le plus étroitement possible à ce qui sera observé sur le terrain ou entendu dans les focus group.

- **Globalement ce que recherchent les moniteurs ce sont :**
 - Des signaux d'alerte : tout événement ou tension inhabituelle pouvant dégénérer en conflit ou crise.
 - Des tendances régionales : les mouvements d'opinion et les préoccupations majeures des citoyens au niveau local.
 - Des données qualitatives : les perceptions, les récits et les points de vue des acteurs clés sur la situation actuelle.
 - Des éléments constatables/observables : tout ce qui peut être constaté, observé et noté concernant les BEC, BED et bureaux de l'ONI et qui est demandé au niveau de la grille d'observation.
- **Les moyens/techniques utilisés pour collecter les informations :**
 - Focus Groups : organisation de deux groupes de discussion par moniteur dans chaque série (le projet comprenant deux séries au total).
 - Observation en situation : l'immersion dans le quotidien pour observer des faits dans l'espace public, et aussi observer puis rapporter les informations demandées sur les BEC, les BED et les bureaux de l'ONI dans les régions.
 - Prise de notes : Utiliser un carnet de bord pour consigner quotidiennement, remplir un canevas de compte-rendu pour les focus group avec les réponses reçues dans les focus group et enregistrées.
- **Outils de collecte :**

Pour transformer ces observations en données exploitables, des outils spécifiques sont utilisés. Ce sont :

- Grille d'observation : Pour un enregistrement structuré des faits observés.

- Guide d'entretien de focus group : Pour structurer les échanges et garantir la cohérence des thématiques abordées.
- Plateforme d'accessibilité : Utilisation de *Kobocollect* pour centraliser et rendre les données immédiatement accessibles.
- **Outils opérationnels :**
 - Lettre d'invitation : adressée formellement aux acteurs de la société civile et politiques.
 - Liste de présence : Document essentiel pour la justification du transport et des frais opérationnels.
- **Données brutes/documents de travail :**
 - Enregistrements vocaux des focus group
 - Compte-rendu de focus group
 - Fiche d'observation factuelle
 - Fiche d'observation des BEC, BED et bureaux de l'ONI

1.2. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES DU MONITORING INSTITUTIONNEL

Ce volet stratégique du projet s'occupe de rendre compte du fonctionnement des cinq institutions de la transition, telles que nommées dans la note conceptuelle du projet. Mais pour cette première série du projet trois d'entre elles ont été visitées et évaluées. Nous avons pu rencontrer les personnes de contact que sont le Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Monsieur Lainé Prudent, la Directrice des affaires juridiques du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Madame Florente Saint Fleur, le Directeur de l'Unité de Programmation et de Planification du Conseil Électoral Provisoire, Monsieur Gilbert Polas, et le chef de cabinet du Premier ministre Me Arsène Dieujuste lors de son allocution dans le cadre du sixième atelier du Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH).

- **Au niveau du monitoring institutionnel, la collecte des données s'appuie sur :**
 - l'observation directe lors des visites institutionnelles ;
 - Entretien directif
 - l'écoute active et la prise de notes, pendant l'échange avec la personne de contact ;
 - la consultation de documents internes ou publics comme le décret électoral ;
- **Cette démarche méthodologique permet de restituer de manière fidèle les informations selon quatre axes que sont les suivants :**
 - La transparence institutionnelle
 - la redevabilité
 - Le renforcement de la confiance du public
 - Et la performance institutionnelle en lien avec la mission

- **Les institutions de la transition politique visitées durant la première série du projet sont :**
 - Le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales
 - Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
 - Le Conseil Électoral Provisoire

1.3. ÉLÉMENTS METHODOLOGIQUES DU SUIVI MÉDIATIQUE

Le suivi médiatique est ce volet stratégique du projet qui propose de remettre les documents de travail que sont des revues de presse et cinq dossiers thématiques. Les revues de presse sont remises de façon hebdomadaire et portent sur les deux axes de collecte et de traitement des données/informations recueillies dans le cadre d'une veille médiatique ; les dossiers thématiques, quant à eux, informent chacun sur l'une des cinq institutions de la transition, telles que définies par le projet. C'est aussi un point de rencontre entre la veille médiatique et le monitoring institutionnel, puisqu'il se ressource dans les données brutes fournies par ces deux volets stratégiques du projet. Deux journalistes stagiaires recrutés à cet effet s'occupent de ce volet du projet : collecte, traitement des informations ; lesquels journalistes ont bénéficié de la part du consultant en communication une formation/une mise à jour sur les techniques du métier, jointe à son encadrement stratégique continu et ses révisions éditoriales.

Pour la première série du projet, la méthodologie du suivi médiatique repose sur une logique de veille stratégique et d'analyse continue de l'information, combinant des outils numériques, des sources médiatiques diversifiées et des techniques d'analyse qualitative. Elle vise à produire une compréhension structurée des dynamiques politiques et électorales, tout en alimentant des extrants opérationnels destinés à la prise de décision et à l'information du public.

Dans un premier temps, la collecte des données repose sur une mobilisation systématique de plusieurs outils et canaux d'information. Cette démarche s'appuie sur une triangulation des sources afin de garantir la fiabilité et la diversité des données recueillies.

- **Outils de collecte mobilisés :**
 - Répertoire de presse (base de données de journalistes et médias)
 - *Google Alerts* (veille automatisée de l'actualité)
 - *Feedly* (agrégation de flux d'information)
 - Recherche interne (bases documentaires et archives)
 - Écoute active (analyse des discours médiatiques et institutionnels)
- **Sources d'informations exploitées :**
 - Médias traditionnels (*Le Nouvelliste, Alterpresse*)
 - Médias en ligne (*Le Quotidien News 3.0, Métronome*)

- Radios et télévisions (*Métropole, Caraïbes FM*)
- Médias sociaux des institutions clés (Primature, CEP, MICT, MJSP, ONI, CPCN)

Dans un second temps, le traitement des informations s'appuie sur des techniques d'analyse rigoureuses permettant de structurer et d'interpréter les données collectées. Cette phase vise à transformer les données brutes en contenus exploitables.

- **Techniques de traitement et d'analyse :**

- Application de la méthode des cinq W de Lasswell (*Who, What, Where, When, Why*)
- Verbatim sélectif (extraction ciblée de déclarations significatives)
- Codification à partir de codes personnels (catégorisation thématique)

- **Données brutes/documents de travail**

- Brèves, comptes rendus journalistiques
- Revue de presse
- Dossier thématique

Ainsi, cette approche méthodologique repose sur une articulation cohérente entre collecte et traitement, dans une logique de rigueur analytique et d'utilité stratégique.

2. DÉROULEMENT/GOUVERNANCE DE LA TRANSITION POLITIQUE EN HAÏTI

2.1. PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET DE LA SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DANS LES FOCUS GROUP

Perception générale de l'environnement politique

La perception dominante de l'environnement politique est massivement négative et homogène, structurée autour de trois marqueurs centraux : insécurité, corruption et défaillance de l'État. Les participants décrivent un système politique délégitimé, caractérisé par l'absence de gouvernance, la fragmentation des acteurs et une perte de souveraineté perçue. Au-delà du constat, ces perceptions traduisent une crise profonde de confiance politique. La récurrence des termes comme « corruption » ou « chaos » révèle moins une analyse différenciée qu'un imaginaire collectif de l'effondrement de l'État, où les institutions ne sont plus perçues comme des arbitres, mais comme des acteurs du problème.

Perception générale de la situation socioéconomique

La situation socioéconomique est perçue comme catastrophique, précaire et insoutenable, marquée par le chômage, l'inflation, l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés. L'économie est décrite comme désarticulée, dépendante de l'extérieur et dominée par l'informel.

Les discours établissent un lien direct entre crise politique et effondrement socioéconomique, montrant une compréhension systémique. Toutefois, les analyses restent souvent descriptives, avec peu de différenciation des causes structurelles (politiques publiques, modèle économique, dépendance externe).

Amélioration ou aggravation du climat politique

Le consensus est clair : le climat politique s'est fortement aggravé. Les facteurs évoqués incluent l'expansion des gangs, le vide institutionnel, l'ingérence étrangère et la mauvaise gouvernance.

L'aggravation est perçue comme continue et irréversible, ce qui traduit une normalisation de la crise. L'absence de perspectives positives indique un déficit d'horizon politique, où aucun acteur n'incarne une alternative crédible.

Amélioration ou aggravation de la situation socioéconomique

La situation socioéconomique est unanimement jugée en détérioration accélérée : hausse des prix, blocage des routes, paralysie des activités économiques, insécurité alimentaire.

Les témoignages montrent une territorialisation de la crise (ex. Grand Sud, Nord), révélant que l'effondrement n'est pas abstrait mais vécu dans les circuits économiques quotidiens. L'économie est désormais subordonnée à la sécurité, ce qui inverse les priorités classiques du développement.

Questions politiques préoccupantes

Les principales préoccupations tournent autour de :

- la sécurité,
- l'organisation d'élections crédibles,
- la légitimité des autorités,
- la corruption, le financement politique
- et la participation citoyenne (jeunes, femmes).

Ces préoccupations montrent une double crise : sécuritaire et démocratique. La question électorale n'est pas seulement technique, mais profondément liée à la crédibilité du système politique. La méfiance généralisée fragilise toute perspective de transition.

2.2. ANALYSE DES PERCEPTIONS DANS LES FOCUS GROUP

La lecture des données recueillies à l'échelle des différents départements permet d'entrevoir une convergence forte autour de la perception d'une crise politique et institutionnelle généralisée, bien que les modalités d'interprétation varient selon les catégories d'acteurs. Dans l'ensemble, les acteurs politiques décrivent un environnement marqué par l'instabilité, la corruption, la faiblesse institutionnelle et la perte de souveraineté, tandis que les acteurs de la société civile mobilisent un registre plus radical, évoquant un effondrement de l'État, une insécurité généralisée et une rupture du lien social.

Cette divergence ne relève pas uniquement d'une différence de langage, mais renvoie à une position différenciée dans l'expérience de la crise. Les acteurs politiques tendent à privilégier une lecture structurelle et institutionnelle, centrée sur les défaillances en termes de gouvernance, alors que la société civile met en avant les effets concrets de cette défaillance sur les conditions de vie des populations.

Sur le plan socioéconomique, les constats convergent également vers une détérioration généralisée des conditions de vie. Toutefois, là encore, une distinction apparaît entre une lecture en termes de désorganisation économique (inflation, baisse de la production, fuite des investissements) et une lecture centrée sur la vulnérabilité sociale (famine, précarité, économie de survie). Cette dualité suggère un glissement progressif d'une crise économique vers une crise de conditions matérielles d'existence ; au niveau de cette dernière les mécanismes classiques de régulation ne parviennent plus à assurer la reproduction des conditions minimales d'existence.

L'ensemble des départements étudiés s'accorde par ailleurs sur une aggravation continue du climat politique et socioéconomique, sans perspective claire d'amélioration à court terme. Si certaines différences de perspectives territoriales sont observées, notamment dans les Nippes ou à l'Artibonite, où des dynamiques locales spécifiques viennent complexifier le diagnostic, elles ne remettent pas en cause

la tendance générale à la dégradation. Ces variations locales invitent toutefois à considérer la crise dans sa dimension territorialisée, plutôt que comme un phénomène homogène.

Les préoccupations politiques exprimées révèlent enfin un décalage significatif entre les priorités des acteurs. Les acteurs politiques se concentrent principalement sur des enjeux liés à la légitimité du pouvoir, à l'organisation des élections et à la souveraineté nationale, tandis que la société civile accorde une importance accrue aux questions d'inclusion, de justice, de sécurité et de gouvernance démocratique effective.

En ce sens, plusieurs éléments structurants peuvent être dégagés :

- une convergence sur la reconnaissance d'une crise multidimensionnelle structurelle ;
- une divergence dans les cadres d'analyse mobilisés (institutionnel vs social) ;
- une accentuation de la distance entre sphère politique et réalités sociales ;
- une transformation progressive de la crise en crise systémique affectant à la fois les institutions et les conditions de vie.

Cette configuration met en lumière une difficulté majeure pour le processus de transition : l'absence d'un diagnostic partagé susceptible de fonder une action collective cohérente.

2.3. ANALYSE COMPARATIVE SUR LES DONNÉES DE FOCUS GROUP ET CELLES DES REVUES DE PRESSE

Au niveau des données de focus group et les informations des revues de presse, une convergence majeure s'impose d'emblée. Il s'agit de la reconnaissance d'une crise multidimensionnelle affectant à la fois les institutions, la gouvernance et les conditions de vie. Les revues de presse décrivent Haïti en tant qu'un État en phase de recomposition, engagé dans des initiatives de restructuration (remaniement ministériel, renforcement sécuritaire, coordination institutionnelle), tandis que les données des focus groups traduisent cette même réalité, quoique dans une perspective individuelle, sous la forme d'un affaiblissement profond, voire d'un effondrement de l'État.

Toutefois, une divergence centrale apparaît dans l'appréciation de ces initiatives. Là où les revues de presse permettent de cerner une volonté explicite d'action gouvernementale de transition (modernisation des FAD'H, de la coopération internationale ou encore des efforts d'inclusion : participation des femmes, de la diaspora), les perceptions recueillies auprès des acteurs politiques et acteurs de la société civile dans les focus group insistent sur l'ineffectivité ou la portée limitée de ces mesures. Autrement dit, l'action gouvernementale de transition est visible dans le récit médiatique, mais elle demeure peu perceptible sur le terrain par rapport à l'ampleur des réalités sociales, politiques et économiques.

Par ailleurs, les critiques relayées dans les revues de presse (contestations du pacte national, dénonciations de la FJKL, mobilisation de la COMANAH) convergent avec les perceptions recueillies dans les focus group,

et orientent ensemble le récit médiatique sur l'angle d'un déficit de légitimité et de souveraineté. Cette convergence est particulièrement significative en ce qu'elle montre que certaines tensions ne sont pas uniquement perçues *par le bas*, mais sont également relayées dans l'espace public médiatique.

En revanche, les revues de presse introduisent des éléments de nuance absents ou moins présents dans les focus groups, notamment en ce qui concerne :

- les efforts de structuration administrative (conseils des ministres, nominations) ;
- les initiatives diplomatiques et la mobilisation des partenaires internationaux ;
- les actions ciblées en matière d'inclusion politique.

Ces éléments suggèrent que, malgré des perceptions dominantes de désorganisation, de dynamiques institutionnelles non effectives, relevées dans les focus group, est effectivement à l'œuvre un effort de coordination, bien que l'impact effectif de cet effort demeure incertain.

Tableau 1 : Éléments constants dans les revues de presse (déroulement/gouvernance de la transition politique)

INDICATEURS RÉCURRENTS	CONTENU OBSERVÉ DANS LES MÉDIAS
Priorité sécuritaire	Insistance sur la lutte contre les groupes armés, renforcement des forces de sécurité, projets d'infrastructures sécuritaires
Réorganisation institutionnelle	Remaniement ministériel, nominations, conseils des ministres réguliers
Préparation des élections	Actions du CEP, calendrier électoral, formation des structures électorales
Coopération internationale	Appui des partenaires, recours à l'expertise étrangère, débats sur la souveraineté
Contestations politiques	Critiques du pacte national, mobilisations d'acteurs politiques et sociaux
Faiblesses strucctuelles de l'État	Manque de capacités internes, dépendance extérieure

Constat : La répétition de ces éléments dans plusieurs médias sur une période prolongée traduit une relative stabilité dans le récit médiatique autour de la transition politique. Celui-ci repose surtout sur une tension permanente entre, d'une part, l'affirmation d'une action gouvernementale structurée et, d'autre part, la reconnaissance implicite de ses limites structurelles.

Tableau 2 : Éléments nuanciant les perceptions issues des focus groups

ÉLÉMENTS ISSUS DES REVUES DE PRESSE	POTENTIEL DE NUANCE DES PERCEPTIONS DANS LES FOCUS GROUP
-------------------------------------	--

Formation des agents électoraux (BEC, BED, ADRE)	Indique une progression technique du processus électoral, peu perçue par les populations
Ateliers pour la participation des femmes	Introduit une dynamique d'inclusion absente dans les perceptions dominantes
Coordination diplomatique et rappel des ambassadeurs	Montre une activité stratégique de l'État au niveau international
Mobilisation de ressources pour les élections	Suggère une anticipation logistique, malgré les doutes sur l'effectivité
Réflexion sur l'intégration de la diaspora	Élargit le champ démocratique au-delà du territoire national

Constat : Certaines avancées institutionnelles, bien que réelles, ne sont ni visibles ni crédibles aux yeux des populations. Ce décalage contribue à renforcer la crise de confiance et à accentuer la distance entre gouvernants et gouvernés.

2.4. AUTRES POINTS PERTINENTS RAPPORTÉS AU NIVEAU DES REVUES DE PRESSE

Sur les initiatives du gouvernement de transition dirigé par le premier ministre

Après l'adoption du *Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections*, survient la nomination d'un nouveau cabinet ministériel pour rejoindre le gouvernement de transition. La nomination de ce cabinet s'inscrit cette logique de réorganisation institutionnelle ; laquelle vise à restaurer l'autorité de l'État et à créer les conditions d'un retour à l'ordre constitutionnel. La sécurité, le redressement économique et l'organisation de joutes électorales cette année sont présentés comme étant des priorités.

Néanmoins, les initiatives du gouvernement de transition sont loin de faire l'unanimité. Des acteurs politiques et sociaux, à l'instar du mouvement *Lajenès Kisa w Vle (LKV)*, expriment des réserves quant au contenu et à la méthodologie du pacte national, soulignant l'absence d'une feuille de route claire, mesurable et contraignante. La mobilisation annoncée par la COMANAH illustre, quant à elle, la persistance d'une contestation politique active, remettant en question la légitimité du gouvernement et appelant à des changements immédiats. Il y a aussi de quoi considérer les dénonciations de la *Fondation Je Klere (FJKL)* concernant certains contrats sécuritaires internationaux, comme l'appui à *Windward*

Wyoming. Ces dénonciations soulèvent des enjeux cruciaux liés à la souveraineté nationale et à la transparence dans la gestion des affaires publiques. Le recours accru à la coopération internationale, tant sur le plan sécuritaire que diplomatique, mettrait en évidence une dépendance structurelle de l'État haïtien vis-à-vis de ses partenaires extérieurs, tout en révélant les limites des capacités internes à répondre de manière autonome aux défis actuels.

Admettons que certaines initiatives du gouvernement de transition, telles que les ateliers du Ministère de la Condition Féminine pour renforcer la participation politique des femmes, témoignent d'une volonté d'inclusion démocratique manifeste, bien que leur portée réelle reste à évaluer dans un contexte dominé par l'insécurité. Il y a aussi une intensification notable des préparatifs électoraux, portée principalement par le CEP à travers une série d'actions techniques et organisationnelles. Le prolongement du délai d'inscription des Agents du registre électoral (ADRE), le recrutement de formateurs électoraux et la formation des membres des Bureaux Électoraux Communaux (BEC) et des Bureaux Électoraux Départementaux (BED) traduisent une volonté d'élargir la base opérationnelle du processus électoral et de renforcer les capacités institutionnelles.

L'enregistrement massif des partis politiques, lesquels atteignent jusqu'à 320 structures, constitue un indicateur de mobilisation politique significatif. Toutefois, cette prolifération pose la question de la viabilité d'un système électoral confronté à une fragmentation extrême. Par ailleurs, la campagne *Kat ou la* visant à distribuer les cartes d'identification nationale apparaît comme une condition essentielle à la participation citoyenne, bien que des lacunes subsistent dans la récupération effective des cartes.

Aussi, des tensions institutionnelles émergent autour du rôle et de la composition du CEP. Les discussions relatives à un éventuel remaniement de ses membres, ainsi que les débats sur son mandat face aux propositions du pacte national, révèlent des fragilités dans la gouvernance électorale. Ces controverses soulignent un déficit de consensus autour des règles du jeu électoral, susceptible d'affecter la crédibilité du processus.

In fine, si le calendrier électoral est formellement établi, les incertitudes liées à la sécurité et aux capacités logistiques de l'État remettent en question la faisabilité effective des échéances annoncées.

Transition politique en Haïti : entre priorités sécuritaires, recomposition institutionnelle et incertitudes électorales

La gouvernance de la transition politique en Haïti s'articule principalement autour d'un impératif sécuritaire présenté comme préalable à la stabilisation du pays et à l'organisation des élections. Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé met en avant une série de mesures visant à renforcer les capacités de l'État en matière de sécurité, notamment à travers la modernisation des Forces armées d'Haïti, la formation de nouveaux soldats et la définition d'une nouvelle doctrine militaire. Cette orientation se traduit également par des actions structurelles telles que la déclaration d'utilité publique de zones stratégiques pour la construction d'infrastructures sécuritaires, ainsi que par des projets de construction de nouvelles prisons pour faire face à la crise carcérale. L'ensemble de ces initiatives

s'inscrit dans une stratégie globale combinant répression, justice et réinsertion, dans un contexte marqué par la montée en puissance des groupes armés.

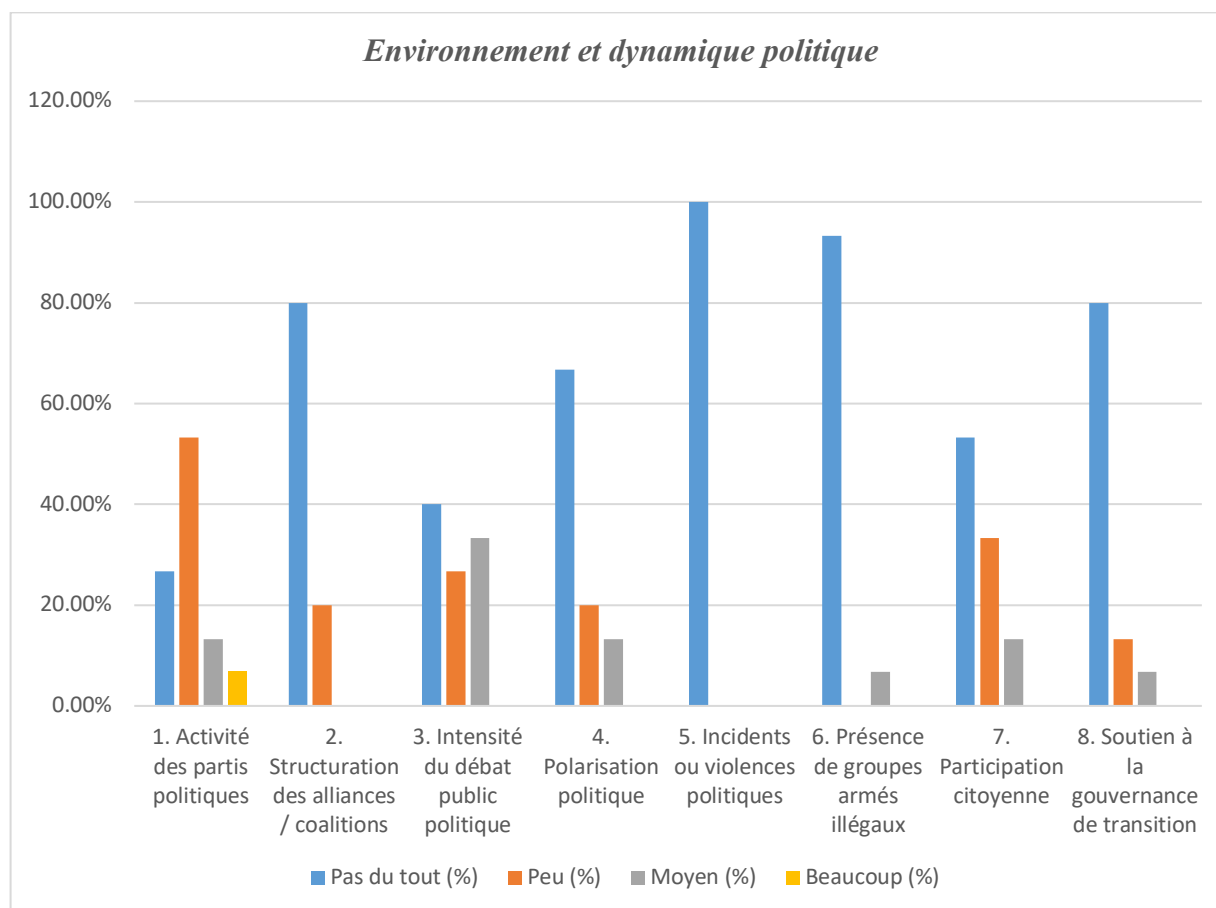
Les autorités cherchent à renforcer la gouvernance institutionnelle et la coordination de l'action publique. La tenue régulière de conseils des ministres, les nominations au sein de l'administration publique et les initiatives de formation des autorités locales témoignent d'une volonté de structurer davantage l'appareil d'État. Sur le plan international, le rappel des ambassadeurs pour consultations et le renforcement de la coopération avec le système des Nations Unies traduisent un effort d'alignement de l'action diplomatique avec les priorités nationales. Le gouvernement s'inscrit également dans une logique d'inclusion en amorçant une réflexion sur la participation de la diaspora au processus démocratique, tout en poursuivant la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour accompagner la transition.

Des efforts sont engagés pour préparer le processus électoral, notamment à travers la révision du mandat du Conseil électoral provisoire, la mobilisation de ressources pour le financement des élections et le lancement d'initiatives visant à renforcer le système d'identification nationale. Toutefois, l'environnement électoral demeure marqué par de nombreuses incertitudes. Les possibles modifications du calendrier électoral, les débats autour d'une éventuelle révision constitutionnelle et les contraintes logistiques et juridiques complexifient l'organisation des scrutins. De plus, la société civile alerte sur les risques liés à l'insécurité persistante, à l'infiltration du processus par des acteurs liés aux groupes armés et à l'influence de financements opaques dans les campagnes électorales. Dans ce contexte, la réussite de la transition politique dépend largement de la capacité des autorités à concilier exigences sécuritaires, renforcement institutionnel et organisation d'élections crédibles. Si des avancées sont observées dans la structuration de l'action publique et la mobilisation des partenaires nationaux et internationaux, la fragilité du contexte sécuritaire et les défis liés à la gouvernance démocratique continuent de peser sur la crédibilité et le calendrier du processus électoral.

2.5. ÉVALUATION DES DONNÉES D'OBSERVATIONS FACTUELLES PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DYNAMIQUE POLITIQUES SELON L'ÉCHELLE QUALITATIVE ORDINALE

L'analyse des données recueillies à partir des observations des moniteurs dans les communes du niveau des dix départements du pays permet de dresser le portrait d'un espace politique haïtien marqué par une faible intensité organisationnelle, mais traversé par des formes persistantes, bien que diffuses, d'expression politique. En mobilisant une échelle qualitative ordinale (beaucoup, moyen, peu, pas du tout), il apparaît que la majorité des indicateurs se situent dans les modalités « peu » et « pas du tout », traduisant un affaiblissement généralisé des dynamiques politiques formelles à l'échelle locale.

Graph 1



Remarque : L'activité partisane est globalement faible à très faible (80 %). Les partis existent mais sont peu actifs, avec une mobilisation limitée, souvent contrainte par l'insécurité et la peur de s'afficher publiquement. À noter une forte mobilisation des partis politiques à Pétion-Ville avant la fin des inscriptions au CEP. On observe une quasi-absence de coalitions structurées. Les acteurs politiques évoluent majoritairement en ordre dispersé, traduisant un faible niveau de coordination stratégique dans la perspective électorale. Le débat politique est modéré et souvent déplacé vers des espaces informels (radios, réseaux sociaux, groupes *WhatsApp*). L'espace public physique reste limité en raison du climat sécuritaire. La polarisation est faible, non pas en raison d'un consensus politique, mais plutôt à cause d'une faible expression publique et d'un climat de peur. Aucun incident politique direct signalé. Toutefois, cela ne traduit pas une stabilité réelle, mais plutôt une faible vitalité de la vie politique dans un contexte dominé par l'insécurité générale. Même si leur influence directe dans les processus politiques est peu observée, les groupes armés exercent une influence indirecte majeure, en limitant les activités politiques et la libre expression. La participation citoyenne est très faible (86,6 % faible ou nulle). Les rares dynamiques observées proviennent d'organisations de base et de certaines initiatives médiatiques. Le soutien au gouvernement est très faible, marqué par du scepticisme et une posture d'attente de la population.

S'agissant des activités des partis politiques, les données révèlent une présence globalement limitée, avec quelques exceptions localisées, notamment à Pétion-Ville ou dans certaines communes du Sud-Est et des Nippes, où l'on observe un niveau d'activité qualifié de « moyen » voire « élevé ». Toutefois, ces cas demeurent marginaux et ne suffisent pas à inverser la tendance dominante d'une faible mobilisation partisane. Cette situation interroge la capacité des partis à se structurer et à investir l'espace public dans un contexte pourtant marqué par des perspectives électorales. Elle suggère également que les acteurs politiques évoluent dans un environnement contraint, où les conditions minimales de visibilité et d'action ne sont pas réunies.

Cette faiblesse est encore plus marquée en ce qui concerne la structuration des alliances et des coalitions politiques, presque unanimement évaluée comme « pas du tout ». L'absence de dynamiques de type coalition traduit non seulement un déficit de coordination entre acteurs, mais aussi une forme d'attentisme stratégique dans un contexte d'incertitude politique. Les rares tentatives d'alliance relevées apparaissent isolées et peu structurantes, ce qui renforce l'idée d'un champ politique fragmenté, dominé par des logiques individuelles plutôt que collectives.

Paradoxalement, l'intensité du débat public politique se maintient à un niveau « moyen » dans plusieurs contextes. Cette apparente contradiction entre faible activité partisane et persistance du débat s'explique par un déplacement des espaces d'expression politique vers des sphères informelles, notamment les médias locaux et les réseaux sociaux. Ainsi, la politique ne disparaît pas, mais se reconfigure en dehors des cadres institutionnels classiques, donnant lieu à une forme d'informalisation du débat public, où les échanges, souvent non structurés, prennent le relais des mobilisations organisées.

La polarisation politique, quant à elle, demeure globalement faible. Les données indiquent une prédominance des modalités « peu » et « pas du tout », ce qui pourrait être interprété, à première vue, comme un signe d'apaisement. Toutefois, une lecture plus attentive invite à nuancer cette conclusion. L'absence de polarisation ne résulte pas nécessairement d'un consensus politique, mais peut plutôt traduire une atonie du conflit politique, liée à l'absence de compétition électorale effective et à la restriction des espaces d'expression. Dans certains cas, notamment à Jérémie ou au Cap-Haïtien, des signes de tensions discursives apparaissent, suggérant l'existence d'une polarisation latente susceptible de s'intensifier dans un contexte plus ouvert.

L'un des éléments les plus saillants de l'analyse réside dans la question de la présence et de l'influence des groupes armés. Bien que cet indicateur soit majoritairement codé comme « pas du tout », les commentaires qualitatifs révèlent une réalité beaucoup plus complexe. Dans plusieurs communes, notamment à Carrefour ou dans certaines zones de l'Artibonite, l'insécurité apparaît comme un facteur déterminant qui limite, voire empêche, toute activité politique. Cette dissonance entre codage quantitatif et contenu qualitatif suggère une sous-estimation de l'influence des groupes armés, lesquels exercent un contrôle indirect mais structurant sur le champ politique, en instaurant un climat de peur et d'autocensure.

Dans ce contexte, la participation citoyenne demeure faible, bien qu'elle ne soit pas totalement absente. Elle s'exprime principalement à travers des organisations communautaires de base, des interventions dans

les médias ou des initiatives ponctuelles de sensibilisation. Cette participation limitée témoigne à la fois d'une résilience du tissu social et des contraintes structurelles qui pèsent sur l'engagement citoyen, notamment l'insécurité et la défiance envers les institutions.

Enfin, le soutien à la gouvernance de la transition apparaît très faible. La majorité des observations convergent vers une posture d'attentisme ou de scepticisme de la population, souvent en phase d'observation face à une équipe gouvernementale perçue comme nouvelle mais encore peu crédible. Ce déficit de soutien s'inscrit dans un contexte plus large de crise de confiance envers les institutions publiques et les acteurs politiques.

En définitive, on parvient à cerner un champ politique en état de suspension, caractérisé par une faiblesse des structures formelles, une reconfiguration des espaces d'expression et une influence déterminante de facteurs sécuritaires. Il ne s'agit pas d'une disparition du politique, mais plutôt d'une recomposition contrainte, où la politique se déploie de manière fragmentée, informelle et souvent invisible. Cette situation traduit moins une dépolitisation qu'une politisation entravée, dans laquelle les dynamiques sociales et discursives persistent malgré l'affaiblissement des cadres institutionnels traditionnels.

2.6. SYNTHÈSE DU MONITORING INSTITUTIONNEL PAR AXES STRATÉGIQUES TYPIQUES AU VOLET SUIVI INSTITUTIONNEL DANS LE CADRE DU PROJET

La présente synthèse s'appuie sur des visites de terrain effectuées auprès du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et du Comité de Pilotage de la Conférence Nationale (CPCN) à travers son rapport sur la révision constitutionnelle et son projet de constitution de la République d'Haïti. Ces observations ont été enrichies par les échanges de la 6^e *table sectorielle* organisée par le Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH), notamment à travers l'intervention du Chef de Cabinet du Premier ministre.

Si les institutions analysées affichent des avancées notables dans leurs missions respectives, elles restent confrontées à des défis persistants en matière de transparence, de redevabilité, de confiance du public et de performance, le tout exacerbé par l'insécurité et des contraintes structurelles.

Analyse par axes stratégiques du monitoring institutionnel

Transparence : progrès réels mais insuffisamment structurés

Pour ce premier axe, les institutions communiquent globalement sur leurs activités, bien que de manière irrégulière et peu systématisée :

- Le MJSP et le MICT diffusent leurs décisions principalement via des discours officiels, la presse ou des plateformes numériques, suivent une logique souvent ponctuelle.
- Le CPCN :

- Supervision d'un mécanisme participatif articulé autour de consultations des secteurs organisés, d'assises publiques territoriales et diasporiques, et de la collecte de contributions citoyennes ;
- Coordination des travaux du Groupe de travail sur la Constitution chargé de l'élaboration des propositions techniques ;
- Définition de thématiques prioritaires portant notamment sur le régime politique, l'architecture institutionnelle, la gouvernance administrative, la sécurité publique, le système électoral et le rôle des partis politiques ;
- Production et diffusion de documents stratégiques, dont un rapport général, des guides thématiques et un avant-projet de constitution soumis à l'appréciation publique ;
- Mise en place de mécanismes d'accessibilité de l'information afin de favoriser la compréhension et l'appropriation du processus par la population

Limite majeure : Pour les trois premières institutions, la transparence demeure fragile et peu institutionnalisée. Elle est marquée par la rétention de données sensibles (résultats de sondages, rapports internes) et repose davantage sur des initiatives isolées que sur des mécanismes pérennes.

Redevabilité : mécanismes existants mais peu ouverts au public

En matière de redevabilité, le constat révèle une faiblesse généralisée des mécanismes de reddition de comptes au sein des quatre institutions. On note une absence d'outils systématiques de suivi-évaluation, des difficultés à sanctionner les manquements administratifs. Ces dispositifs demeurent essentiellement internes :

- Le MJSP produit des rapports réguliers et s'appuie sur des organes de contrôle internes (inspection, commissions) et externes (ULCC, UCREF, Parquets et DCPJ). Toutefois, il manque encore un système formel et structuré de suivi-évaluation.
- Le MICT organise des forums et assure un suivi administratif, mais l'efficacité de son action reste entravée par d'importantes contraintes politiques et budgétaires.
- CPCN : Publication régulière des décisions et orientations issues des travaux ;
 - Communication continue sur l'état d'avancement du processus ;
 - Intégration des propositions issues des consultations dans l'élaboration du projet constitutionnel ;
 - Promotion d'un processus ouvert, inclusif et représentatif des différents secteurs de la société ;
 - Production de recommandations et d'actes institutionnels cohérents avec la mission de transition ;
 - Contribution à la stabilisation politique, au renforcement de l'État de droit et à l'organisation d'élections crédibles

Constat : Si la redevabilité est une réalité institutionnelle, elle souffre d'un manque de transparence externe et d'accessibilité pour les citoyens.

Confiance du public : une faible légitimité dans un contexte de crise

Sur cet axe, la confiance des citoyens demeure fragile voire inexistante dans certains secteurs :

- Le MJSP opère dans un climat sécuritaire fortement dégradé, ce qui impacte négativement la perception de la justice et de la sécurité par la population.
- Le MICT admet ne pas bénéficier d'une bonne image favorable auprès du public, tout en soulignant l'absence de mécanismes formels pour évaluer cette perception.

Facteurs clés de défiance : l'insécurité persistante, le manque de communication proactive et la faible visibilité des résultats concrets pour la population.

Performance institutionnelle : des avancées réelles mais entravées par le contexte

Pour ce dernier axe, les institutions déploient des efforts notables dans l'accomplissement de leurs missions. Toutefois, elles se heurtent à des capacités humaines et techniques limitées. On observe également une carence en systèmes de gestion modernes (indicateurs de performance, digitalisation) ainsi qu'une faible coordination interinstitutionnelle.

- Le MJSP enregistre des avancées significatives (création de juridictions, lutte contre les crimes sexuels, le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme, réduction partielle de la détention préventive). Malgré ces efforts, l'impact global reste encore limité par l'ampleur des défis.
- Le MICT assure un rôle pivot d'intermédiation dans la gouvernance territoriale, bien que son efficacité demeure inégale d'une région à l'autre.

Obstacle transversal : l'insécurité, les contraintes logistiques et les limites budgétaires constituent les principaux freins à l'efficacité institutionnelle globale.

Dynamique gouvernementale : une priorité stratégique accordée à la sécurité exprimée lors de la 6^e table sectorielle du CARDH

Le discours du chef de cabinet du Premier ministre met en exergue une réorientation stratégique de l'État vers l'impératif sécuritaire. Cette dynamique repose la mise en place de la Force de Répression des Gangs (FRG) et une coordination renforcée entre les acteurs clés du système :

- Le MJSP, garant du cadre légal et des procédures judiciaires ;
- Le MICT, acteur de la reconquête territoriale et de la gouvernance locale ;
- La PNH et les FAD'H, agissant de concert ;

Cette approche privilégie désormais le renseignement, la synergie interinstitutionnelle et l'appui des partenaires internationaux.

Enjeu central : restaurer l'autorité de l'État afin de réunir les conditions indispensables à la gouvernance démocratique, avec pour objectif l'organisation des élections.

Note conclusive

L'analyse croisée des missions effectuées auprès du MICT, du MJSP, la lecture du rapport du CPCN, enrichie par les échanges de la 6^e table sectorielle du CARDH, met en exergue la profondeur de la crise de gouvernance publique en Haïti. Toutefois, la convergence des engagements étatiques et des initiatives de la société civile dessine des perspectives réelles de réforme.

En 2026, la gouvernance institutionnelle haïtienne se définit par une dualité marquée : d'une part, une volonté manifeste de modernisation de l'action publique; et d'autre part, la persistance de mécanismes peu accessibles au public, une érosion de la confiance citoyenne exacerbée par l'insécurité et une forte dépendance aux facteurs externes (financement et stabilité sécuritaire).

Perspective

La réussite des réformes institutionnelles repose désormais sur quatre exigences : le rétablissement impératif de la sécurité, le renforcement de la transparence, l'optimisation de la communication publique et la consolidation du contrat de confiance entre l'État et les citoyens. Seule une synergie entre ces leviers permettra de transformer les avancées techniques en une stabilité démocratique durable.

À travers ces orientations, le comité de pilotage de l'OCID vise à poser les bases d'une refondation institutionnelle durable et à restaurer la confiance entre l'État et les citoyens.

3. ENVIRONNEMENT ÉLECTORAL (LES PRÉPARATIFS)

3.1. ÉVALUATION DU CONTEXTE PRÉ-ÉLECTORAL ET DE LA FAISABILITÉ DES ÉLECTIONS

Obstacles à l'organisation des élections

Les obstacles identifiés sont dominés par :

- l'insécurité généralisée et le contrôle territorial des gangs,
- les déplacements/mouvements de population (PDI, émigrés)
- la faiblesse institutionnelle (ONI, CEP),
- le manque de confiance et la crise de légitimité,
- les contraintes logistiques (routes, centres de vote).

L'insécurité apparaît comme un obstacle systémique total, affectant simultanément les dimensions logistiques, politiques et sociales. Les élections sont perçues comme techniquement et politiquement sujettes à être compromises, voire instrumentalisées.

Conditions pour la tenue des élections

Les conditions évoquées sont quasi unanimes :

- rétablissement de la sécurité,
- accord politique crédible,
- confiance des citoyens,
- liberté de campagne,
- crédibilité des institutions électorales.

Ces conditions relèvent davantage d'un idéal normatif que d'une projection réaliste à court terme. Elles traduisent une exigence élevée de légitimité, mais aussi un scepticisme implicite quant à leur réalisation en 2026.

Avancées de la part des autorités de la transition

Quelques avancées sont mentionnées :

- publication du calendrier électoral,
- Inscription des partis politiques,

- mise en place ou formation des structures électorales (BED, BEC),
- efforts limités de l'ONI.

Cependant, ces avancées sont jugées insuffisantes ou peu crédibles. Aussi, il existe un décalage entre actions institutionnelles et perception citoyenne. Les mesures techniques ne suffisent pas à restaurer la confiance, ce qui souligne que la crise est avant tout politique et symbolique, pas seulement organisationnelle.

Avancées de la part des partis et groupements politiques

Les avancées sont faibles et inégales :

- quelques tentatives d'alliances,
- rencontres et consultations,
- sensibilisation locale.

Mais globalement, les partis politiques sont décrits comme affaiblis, absents ou incapables d'agir. Ils apparaissent comme étant des acteurs marginalisés dans un espace dominé par l'insécurité. Leur incapacité à mobiliser révèle une crise de représentation et une perte d'ancrage social.

Actions urgentes auxquelles le pouvoir devrait accorder la priorité Les priorités identifiées sont :

- lutte contre les gangs,
- renforcement des forces de sécurité (PNH, FAD'H),
- réouverture des axes routiers,
- transparence dans la gouvernance,
- stabilisation des prix et relance économique.

La hiérarchisation des priorités confirme que la sécurité est la condition préalable à toute action publique. Toutefois, l'absence de propositions détaillées montre une attente forte vis-à-vis de l'État, mais sans véritable projection sur les moyens ou les réformes nécessaires.

3.2. ANALYSE DES PERCEPTIONS DANS LES FOCUS GROUP

Pour ce qui est de l'environnement électoral à travers les différents départements, il révèle un consensus quasi unanime quant à la fragilité extrême des conditions d'organisation des élections. L'insécurité apparaît comme le principal obstacle, transversal à l'ensemble des territoires, et constitue un facteur structurant qui conditionne l'ensemble des autres contraintes identifiées.

Toutefois, les perceptions des obstacles varient sensiblement selon les acteurs. Les acteurs politiques mettent en avant des facteurs liés à la légitimité institutionnelle, au financement des partis et à l'absence d'accord politique, tandis que la société civile insiste davantage sur les contraintes opérationnelles et sociales, telles que les mouvements/déplacements massifs de population, les difficultés d'accès aux centres de vote, la perte de documents d'identité et la faible confiance envers les institutions électorales.

Cette divergence se prolonge dans la définition des conditions nécessaires à la tenue des élections. Les acteurs politiques privilégient une approche centrée sur la stabilisation politique et institutionnelle (accords, crédibilité, souveraineté), alors que la société civile met l'accent sur des conditions plus concrètes et techniques, incluant la sécurité effective des territoires, la mise à jour du registre électoral, l'inclusion des populations déplacées et la restauration de la confiance citoyenne.

S'agissant des avancées du processus électoral, une convergence partielle est observée autour de la reconnaissance de certaines initiatives institutionnelles, telles que la publication du calendrier électoral, l'enregistrement des partis politiques ou la mise en place des structures électorales (BED, BEC). Néanmoins, une divergence importante apparaît quant à l'évaluation de leur effectivité. Les acteurs politiques tendent à valoriser ces avancées comme des signes de progression, tandis que la société civile en souligne les limites, en insistant sur leur faible impact réel sur le terrain.

Les partis politiques, pour leur part, apparaissent globalement peu mobilisés, leurs actions se limitant souvent à des démarches formelles sans véritable ancrage social. Cette situation contribue à renforcer la perception d'un processus électoral déconnecté des dynamiques citoyennes.

Les priorités identifiées confirment cette tension entre deux approches :

- une approche politico-institutionnelle axée sur les réformes, le financement des partis politiques et les accords ;
- une approche socio-sécuritaire centrée sur la protection des populations, l'accès au processus et la restauration de la confiance.

Dans cette perspective, plusieurs constats peuvent être formulés :

- l'existence d'un décalage entre la progression formelle du processus électoral et les conditions matérielles de sa mise en œuvre ;
- un risque élevé d'exclusion de certaines catégories de population, notamment les déplacés ;

- une crise de confiance généralisée susceptible d'affecter la participation électorale ;
- une tension entre temporalité politique (calendrier électoral) et temporalité sociale (urgence sécuritaire et humanitaire).

3.3. ANALYSE COMPARATIVE SUR LES DONNÉES DE FOCUS GROUP ET CELLES DES REVUES DE PRESSE

Au niveau de cet axe, la convergence entre les deux sources que sont les revues de presse et les perceptions recueillies auprès des acteurs politiques et acteurs de la société civile dans le cadre de focus group est particulièrement forte. L'insécurité apparaît comme un facteur structurant unanimement reconnu, à la fois dans les revues de presse et dans les perceptions recueillies. Les contraintes logistiques, les risques d'infiltration par des groupes armés et les incertitudes liées au calendrier électoral sont également partagées.

Cependant, une divergence importante réside dans l'évaluation du processus électoral lui-même. Les revues de presse mettent en avant une série d'avancées techniques et organisationnelles (enregistrement massif des partis, distribution des cartes d'identification, structuration des organes électoraux), tandis que les focus groups en relativisent fortement la portée, en insistant sur :

- l'inaccessibilité concrète du processus pour les déplacés internes ;
- le manque de confiance envers les institutions électorales ou vis-à-vis de la temporalité électorale exprimée dans le calendrier électoral ;

Ainsi, là où le récit médiatique autour de la question électorale tend à objectiver des progrès mesurables, les perceptions sociales permettent d'entrevoir leur faible traduction en conditions effectives de participation citoyenne.

Par ailleurs, les revues de presse introduisent des éléments de complexification absents des perceptions, notamment :

- les débats sur une éventuelle révision constitutionnelle ;
- les tensions autour du mandat du CEP (la question du Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections) ;
- les enjeux de financement et de régulation du processus électoral.

Ces dimensions témoignent d'un niveau de complexité institutionnelle, voire de possibles raisons de conflits sous-jacents qui, bien que réels, reste en partie extérieur aux préoccupations immédiates des Haïtiens, lesquelles sont exprimées par les participants des focus group (acteurs politiques et acteurs de la société civile), et semble problématique par rapport à la temporalité électorale.

Tableau 3 : Éléments constants dans les revues de presse (environnement électoral)

INDICATEURS RÉCURRENTS	CONTENU OBSERVÉ DANS LES MÉDIAS
Insécurité généralisée	Principal obstacle à la tenue des élections
Activités du CEP	Organisation technique, formation, calendrier
Mobilisation des partis politiques	Enregistrement massif mais fragmentation élevée
Problèmes d'identification	Distribution incomplète des cartes d'identité
Incertitudes électorales	Doutes sur la faisabilité du calendrier

Constat : Le récit médiatique autour de la question électorale repose sur une ambivalence structurelle. D'un côté, le processus est en marche sur le plan formel ; de l'autre, il est profondément fragilisé par des réalités sécuritaires et logistiques contraignantes et difficiles à transformer.

Tableau 4 : Éléments nuancant les perceptions (environnement électoral)

ÉLÉMENTS ISSUS DES REVUES DE PRESSE	POTENTIEL DE NUANCE DES PERCEPTIONS DANS LES FOCUS GROUP
Existence d'un calendrier électoral formel	Contredit partiellement l'idée d'absence totale de planification
Enregistrement de plus de 300 partis	Indique une certaine vitalité politique, malgré sa fragmentation
Révision du mandat du CEP	Montre une adaptation institutionnelle en cours
Mobilisation de financements électoraux	Suggère une préparation concrète du scrutin
Débats constitutionnels	Élargit la réflexion au-delà du seul cadre électoral

Constat : Ces éléments contribuent à relativiser une lecture exclusivement pessimiste du processus électoral. Ils mettent en évidence une dynamique institutionnelle réelle, mais dont la cohérence et la crédibilité restent fragilisées par un environnement globalement défavorable.

3.4. AUTRES POINTS IMPORTANTS RAPPORTÉS AU NIVEAU DES REVUES DE PRESSE

CPT, passation de pouvoir et efforts électoraux

La fin du mandat du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), le 7 février 2026, intervient dans un contexte marqué par une forte instabilité politique et sécuritaire, révélant les limites structurelles de la gouvernance transitoire. Installé en avril 2024, le CPT n'est pas parvenu à remplir sa mission essentielle d'organisation d'élections libres et démocratiques, ce qui a contribué à une perte progressive de légitimité tant sur le plan national qu'international. Cette crise de crédibilité a été accentuée par des sanctions visant certains des membres du conseil, accusés de collusion avec des groupes armés, ainsi que par l'ampleur de l'insécurité, caractérisée notamment par le contrôle d'une grande partie de la capitale par des gangs. Dans ce contexte, la fin du CPT ouvre une phase de recomposition politique, marquée par la désignation du Premier ministre pour assurer une transition intérimaire, tout en suscitant des prises de position divergentes au sein de la classe politique. Certains acteurs dénoncent l'échec du dispositif transitoire et appellent à une refondation de la gouvernance, tandis que d'autres privilégient une continuité institutionnelle orientée vers la tenue des élections. Par ailleurs, des initiatives émanant de la société civile, telles que la proposition de création d'un organe de contrôle de la transition, traduisent une volonté de pallier les déficits de régulation institutionnelle observés durant cette période.

Dans ce contexte, l'environnement électoral se structure autour d'un ensemble de dispositifs visant à encadrer et à préparer les élections générales de 2026. L'adoption d'un décret électoral et la publication d'un calendrier détaillé témoignent d'une volonté de formalisation du processus, avec des échéances clairement établies pour les différentes étapes du scrutin. Le CEP a également entrepris des actions de sensibilisation et d'éducation civique, en ciblant notamment les jeunes et les femmes, et en mobilisant des espaces culturels afin de favoriser une participation plus large et inclusive. Cette dynamique s'accompagne de réformes visant à renforcer la représentativité, notamment à travers l'introduction de quotas pour les femmes et l'intégration de la diaspora dans le processus électoral. De plus, des partenariats internationaux ont été mobilisés afin de consolider les capacités techniques et organisationnelles du système électoral. Toutefois, ces avancées demeurent fragilisées par un contexte sécuritaire dégradé, qui constitue le principal obstacle à la tenue d'élections crédibles. Malgré les efforts conjoints du CEP, des forces de sécurité nationales et des partenaires internationaux pour garantir un environnement électoral sécurisé, l'ampleur de la violence et l'instabilité persistante compromettent jusqu'à présent la confiance des citoyens en la faisabilité du processus. Dès lors, l'environnement électoral haïtien apparaît comme profondément ambivalent, oscillant entre une volonté institutionnelle de structuration et des contraintes matérielles et sécuritaires majeures.

Ainsi, l'articulation entre une gouvernance transitoire fragilisée et un environnement électoral incertain met en évidence les défis considérables auxquels fait face Haïti dans la perspective des élections de 2026, où la question de la sécurité et de la légitimité institutionnelle demeure centrale.

Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections : contexte, enjeux, protestations

Le *Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections*, signé le 21 février 2026 à Pétion-Ville, s'inscrit dans un contexte de recomposition de la gouvernance transitoire à la suite de la fin du mandat du Conseil présidentiel de transition (CPT). Présenté comme un cadre structurant pour la période post-transition, ce document, composé d'une trentaine d'articles, vise à assurer la continuité de l'État, à renforcer la sécurité et à encadrer l'organisation des élections générales. Il institue notamment un Comité consultatif chargé de suivre la mise en œuvre des engagements, tout en confiant aux nouvelles autorités la responsabilité de mobiliser les institutions sécuritaires et administratives afin de créer les conditions propices à la tenue des scrutins. Dans cette perspective, le Pacte met l'accent sur le renforcement des forces de sécurité, la coordination entre les institutions nationales et l'ouverture d'espaces de dialogue entre les différents acteurs politiques et sociaux. Il traduit ainsi une volonté de rationalisation de la gouvernance de la transition, en réponse aux insuffisances observées durant la période précédente.

Toutefois, cette tentative de structuration se heurte à des contestations significatives qui révèlent les fractures persistantes du champ politique haïtien. Plusieurs organisations et partis dénoncent un manque d'inclusion dans l'élaboration du Pacte, ainsi que des incertitudes juridiques entourant sa légitimité. Certains acteurs y voient une prolongation déguisée de la transition, voire une remise en cause des principes constitutionnels, notamment en raison de l'absence de consensus large et de garanties claires quant à la durée et à la nature du pouvoir exécutif. Des critiques portent également sur une possible influence étrangère dans le processus, ainsi que sur les risques d'aggravation de la crise politique. Cette opposition se manifeste à la fois par des prises de position publiques, des mobilisations politiques et des re compositions internes au sein de certaines coalitions, traduisant une forte polarisation autour des modalités de gouvernance de la transition.

Le Pacte s'inscrit dans une dynamique plus large de préparation de l'environnement électoral, en articulant des mesures institutionnelles, sécuritaires et techniques. Il prévoit la réforme de l'administration électorale, la fiabilisation du registre électoral sous la supervision de l'Office national d'identification (ONI), ainsi que l'intégration de la diaspora dans le processus. Des initiatives concrètes, telles que l'opération de distribution des cartes d'identification *Kat ou la* ou les procédures de régularisation des documents, visent à garantir l'exercice effectif du droit de vote. Le Conseil électoral provisoire (CEP) poursuit également ses efforts de sensibilisation et de dialogue avec la société civile, en mettant l'accent sur la transparence, l'inclusion et la participation citoyenne, y compris celle des personnes handicapées.

Néanmoins, l'environnement électoral demeure fortement contraint par la persistance de l'insécurité, qui constitue le principal obstacle à la tenue d'élections crédibles. Les autorités gouvernementales, appuyées par des partenaires régionaux et internationaux, insistent sur la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité et de coordonner les actions de lutte contre les groupes armés. Les échanges diplomatiques, notamment dans le cadre de la CARICOM, témoignent d'une volonté de mobiliser un soutien international en faveur de la stabilisation du pays et de l'organisation des élections. Toutefois, malgré ces efforts, les inquiétudes exprimées par les acteurs de la société civile concernant les «

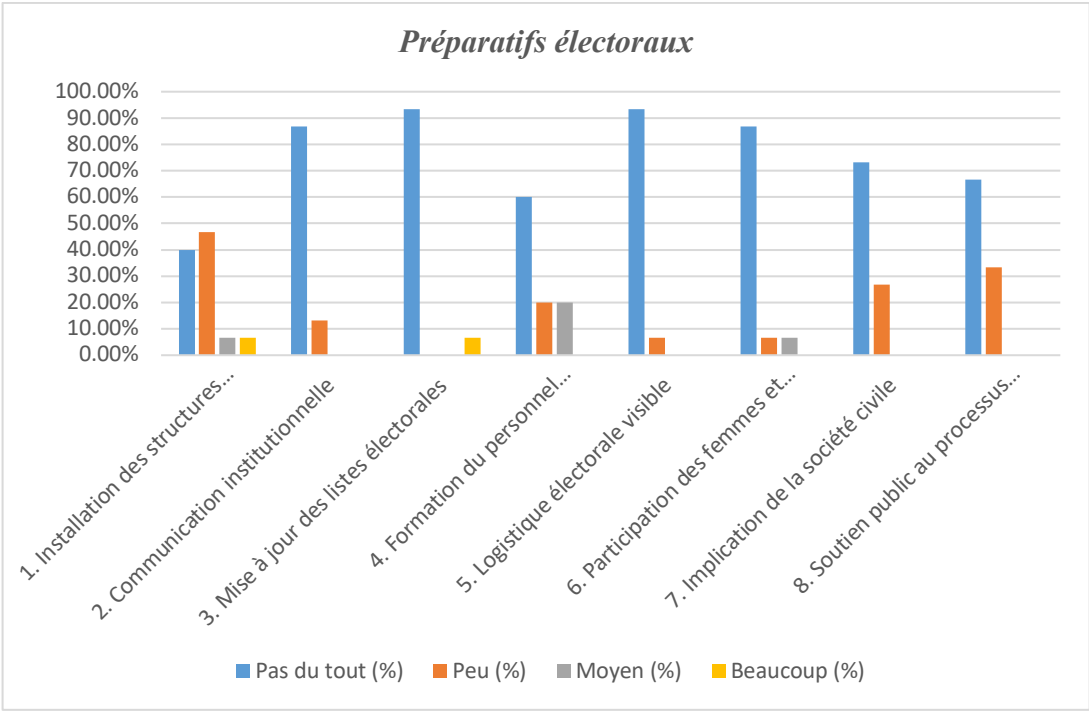
territoires perdus », la participation effective des électeurs et la cohérence du cadre juridique électoral soulignent les limites du dispositif actuel.

Ainsi, le pacte national apparaît à la fois comme un instrument de structuration de la transition et comme un objet de controverse politique. Il met en évidence une tension persistante entre, d'une part, la volonté institutionnelle d'organiser des élections dans un cadre formalisé et, d'autre part, les contraintes sécuritaires, les divisions politiques et les fragilités structurelles de l'État, qui continuent de peser sur la crédibilité et la faisabilité du processus électoral en Haïti.

3.5. ÉVALUATION DES DONNÉES PORTANT SUR LES PRÉPARATIFS ÉLECTORAUX SELON L'ÉCHELLE QUALITATIVE ORDINALE

L'exploitation des données relatives au fonctionnement du dispositif électoral local met en évidence un tableau particulièrement préoccupant, marqué par une faible opérationnalisation des structures électorales, une quasi-absence de communication institutionnelle, et un désengagement généralisé des acteurs sociaux et de la population. L'analyse, fondée sur une échelle qualitative ordinale, révèle une concentration massive des observations dans les modalités « peu » et « pas du tout », traduisant un processus électoral encore largement embryonnaire, voire inexistant dans certaines communes.

Graph 2



Remarque : Les structures électorales sont largement dysfonctionnelles ou embryonnaires, avec quelques cas isolés de mise en place ou de formation. On note aussi une quasi-absence de communication officielle, ce qui limite fortement l'appropriation du processus électoral par la population. Les activités liées aux listes électorales sont quasi inexistantes, indiquant un processus encore au stade initial. Aucune préparation logistique visible à grande échelle, ce qui constitue un déficit critique pour l'organisation d'élections crédibles.

En ce qui concerne l'installation et le fonctionnement des structures électorales locales (BED, BEC), les résultats indiquent une situation globalement fragile et inachevée. Dans la majorité des cas, ces structures sont soit peu fonctionnelles, soit totalement absentes. Quelques dynamiques positives sont néanmoins observées, notamment dans la Grand'Anse où les bureaux semblent installés, ou encore dans certaines zones où des processus de recrutement ou de formation sont en cours. Toutefois, ces avancées demeurent ponctuelles et ne traduisent pas une mise en œuvre systématique du dispositif électoral à l'échelle nationale. Dans des contextes comme Carrefour, l'absence totale de l'État et la fermeture prolongée des bureaux électoraux illustrent une déstructuration avancée de l'administration électorale locale, fortement conditionnée par l'insécurité.

La communication institutionnelle autour du processus électoral apparaît comme l'un des maillons les plus faibles du dispositif. Les données montrent une prédominance du « pas du tout », avec une absence quasi totale de campagnes d'information, d'affichage ou de sensibilisation. Les rares initiatives relevées, telles que certaines annonces radiophoniques ou affichages ponctuels, restent marginales et insuffisantes pour assurer une diffusion efficace de l'information électorale. Cette carence soulève des interrogations majeures quant à la capacité des autorités à mobiliser et informer la population, condition pourtant essentielle à la crédibilité et au caractère inclusif du processus.

La question de la mise à jour et de la consultation des listes électorales confirme cette tendance à l'inertie. À l'exception notable de Pétion-Ville, où une certaine activité est signalée, cet indicateur est presque unanimement évalué comme « pas du tout ». L'absence de visibilité sur les opérations d'enregistrement ou de révision des listes traduit un blocage opérationnel qui compromet directement la tenue d'élections transparentes et inclusives. Elle révèle également une rupture dans la chaîne de préparation électorale, où des étapes fondamentales ne sont pas encore engagées.

S'agissant de la formation du personnel électoral, les observations indiquent une dynamique encore limitée et inégale. Si certaines communes rapportent des activités de formation, notamment pour les membres des BEC, celles-ci restent souvent partielles et insuffisantes. Dans plusieurs zones, aucune formation n'est signalée, ce qui suggère un déficit de renforcement des capacités susceptible d'affecter la qualité de la gestion électorale. Cette faiblesse est renforcée par l'absence quasi totale de logistique électorale visible, qu'il s'agisse de distribution de matériel, de repérage de centres de vote ou de déploiement opérationnel. L'invisibilité logistique du processus contribue à alimenter les perceptions d'inexistence ou de retard du processus électoral.

La participation des femmes et des jeunes, pourtant essentielle dans une perspective d'inclusion démocratique, apparaît elle aussi très limitée. Hormis quelques initiatives isolées, notamment aux Gonaïves ou à Pétion-Ville, cet indicateur est majoritairement évalué comme « pas du tout ». Cette situation traduit une absence de politiques publiques ciblées en matière d'éducation civique et de mobilisation inclusive, renforçant ainsi les inégalités d'accès à la participation politique.

L'implication des organisations de la société civile dans le processus électoral demeure également faible. Dans la plupart des cas, elle est inexistante ou marginale, bien que certaines organisations, notamment dans l'Ouest ou le Nord, tentent d'initier des actions de sensibilisation ou de plaidoyer. Cette faible implication limite les possibilités de contrôle citoyen, de médiation sociale et de mobilisation communautaire autour du processus électoral.

Enfin, le soutien de l'opinion publique locale au processus électoral se caractérise par une forte dominance du « pas du tout » ou du « peu ». Les données révèlent une population globalement sceptique, peu mobilisée et parfois indifférente face à la perspective d'élections. Dans certains cas, notamment à Carrefour, l'absence même de processus électoral rend cette question presque caduque. Ailleurs, les populations expriment des doutes quant à la faisabilité des élections, invoquant notamment l'insécurité et le manque de crédibilité des institutions. Cette posture traduit un déficit profond de confiance, qui constitue l'un des principaux obstacles à la relance du processus démocratique.

Au total, l'analyse met en évidence un processus électoral en construction inachevée, caractérisé par une faible capacité institutionnelle, une absence de visibilité opérationnelle et un désengagement généralisé des acteurs sociaux. Loin d'être simplement en retard, le processus apparaît comme structurellement fragilisé, pris dans un environnement marqué par l'insécurité, la défiance et l'absence de coordination. Dans ce contexte, la tenue d'élections crédibles ne dépend pas uniquement de la mise en place technique des dispositifs, mais nécessite une reconstruction simultanée de la confiance, de la sécurité et de la légitimité institutionnelle.

3.6. ÉVALUATION DES DONNÉES PORTANT SUR LES OBSERVATIONS RELEVÉES AU MOMENT DES VISITES AUX BUREAUX DU CEP (BEC, BED) ET CEUX DE L'ONI

Période couverte par les visites : 2 au 25 mars 2026

TABLEAU 5 : SYNTHÈSE GLOBAL

Type de bureau	Total	Ouverts	Fermés	Taux ouverture
ONI	35	29	6	83%
BEC	35	19	16	54%
BED	10	7	3	70%
TOTAL	80	55	25	69%

TABLEAU 6 : ANALYSE PAR TYPE DE BUREAU**Bureaux de l'ONI**

Indicateur	Nombre de bureau	%
Ouverts	29	83%
Fermés	6	17%
Total	35	100%

Analyse : La majorité des bureaux de l'ONI sont ouverts avec personnel présent lors des visites. Toutefois, l'efficacité reste limitée par :

- lenteur des services
- problèmes techniques
- faible retrait des cartes

Donc, le système opérationnel mais n'est pas performant.

TABLEAU 7 : Les Bureaux électoraux communaux (BEC)

Indicateur	Nombre de bureau	%
Ouverts	19	54%
Fermés	16	46%
Total	35	100%

Analyse

Les BEC constituent le principal point de fragilité :

- près d'un bureau sur deux est fermé
- même ouverts, plusieurs sont inactifs ou sans personnel effectif

Causes dominantes :

- absence de local
- abandon institutionnel
- formation incomplète

TABLEAU 8 : Les Bureaux électoraux départementaux (BED)

Indicateur	Valeur	%
Ouverts	8	80%
Fermés	2	20%
Total	10	100%

Analyse : Les BED présentent une stabilité administrative relative, mais :

- très faible fréquentation
- rôle opérationnel limité sur le terrain
- Les deux BED fermés lors des visites sont : le BED des Nippes, en raison de la formation des employés, et celui du Nord-Est, dont les causes de fermeture sont inconnues.

TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DES DYSFONCTIONNEMENTS

Type	Dysfonctionnements majeurs
ONI	lenteur, problèmes techniques, cartes non retirées
BEC	absence de local, abandon, fermeture prolongée
BED	faible activité, présence symbolique

TABLEAU 10 : Raisons de fermeture réelles (22 bureaux fermés)

Raison de fermeture	BEC	BED	ONI	Total	Communes concernées
Absence d'employés / pas d'activité	7	0	0	7	Boucan Carre, Belladeres, Beaumont, Roseaux, Jean Rabel, Ennery, camp-Perin
Pas de local / local non trouvé	3	0	0	3	Baptiste, Lascahobas, Torbeck

Formation des employés	3	1	0	4	Paillant, Miragoane, Petite Riviere de Nippes
Raison inconnue (riverains)	1	1	2	4	Belladeres, Lascahobas, Fort-Liberte
Hébergement de déplacés	1	0	0	1	Saint-Marc
Fonctionnement partiel	0	0	1	1	Desdunes
Personnel abandonné par le CEP	1	0	0	1	Carrefour
Employés sont en retards	0	0	1	1	Carrefour
Total	16	2	3	22	

Lecture analytique rapide

- Les fermetures concernent majoritairement les BEC (16 sur 22)
- Les causes dominantes sont :
 - absence d'activité ou de personnel (7 cas)
 - problèmes de local (3 cas)
 - formations en cours (3 cas)
- Les ONI sont très peu touchés (3 cas seulement), et pour des raisons plutôt ponctuelles.

Constat transversal

Constat transversal

Un constat transversal se dégage de l'ensemble des observations de terrain, particulièrement, concernant le fonctionnement des bureaux de l'ONI, des BEC et des BED. Si la majorité des bureaux apparaissent formellement ouverts et dotés de personnel, leur niveau réel de fonctionnalité demeure très hétérogène et souvent limité.

En effet, une proportion importante de bureaux présente une situation de fonctionnement passif ou nominal : les employés sont présents, mais sans affluence d'utilisateurs, ou avec une fréquentation très faible. Dans plusieurs cas, la présence se limite même à des agents de sécurité, traduisant une activité institutionnelle quasi inexistante.

Par ailleurs, dans les bureaux de l'ONI où des usagers sont observés, des dysfonctionnements qualitatifs significatifs sont relevés :

- lenteur des services et insatisfaction des usagers,
- problèmes techniques empêchant certaines opérations (notamment l'enregistrement ou la distribution),
- accumulation de cartes non retirées, révélant un décalage entre l'offre et la demande réelle.

Les observations mettent également en évidence des contraintes structurelles et organisationnelles importantes :

- cohabitation de plusieurs services publics dans des espaces restreints et inadaptés,
- locaux dégradés, non entretenus ou inappropriés,
- absence d'équipements ou de matériel,
- centralisation informelle de certaines activités en dehors des bureaux visités.

À cela s'ajoutent des facteurs contextuels affectant directement l'opérationnalité :

- perturbations liées à l'insécurité (tirs, zones à risque, faible mobilité),
- difficultés d'accès (transport limité),
- blocages institutionnels impactant la délivrance des services.

Ainsi, au-delà de la simple ouverture administrative, une grande partie des bureaux fonctionne en réalité en mode dégradé, caractérisé par une faible capacité de prestation effective et une interaction limitée avec la population.

Ce constat nous permet de conclure que le dispositif actuel présente des limites importantes et ne garantit ni une couverture électorale effective et homogène sur le territoire, ni une mobilisation citoyenne suffisante, en raison de faiblesses structurelles affectant particulièrement les organes électoraux de proximité.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

a) Réactivation immédiate des bureaux fermés

b) Résolution des problèmes de locaux

- Identifier des espaces provisoires (mairies, écoles, complexes administratifs)

c) Optimisation du fonctionnement des ONI

- Réduire les délais de traitement
- Améliorer la gestion des cartes non retirées
- Corriger les problèmes techniques identifiés

d) Relance de la demande citoyenne

- Campagnes d'information ciblées
- Communication sur la réouverture des bureaux
- Rétablissement de la confiance institutionnelle

e) Adaptation au contexte sécuritaire

- Relocalisation temporaire des bureaux en zones sûres
- Coordination avec autorités locales
- Flexibilité des horaires d'ouverture

3.7. SYNTHÈSE DU MONITORING INSTITUTIONNEL PAR AXES STRATÉGIQUES TYPQUES AU VOLET SUIVI INSTITUTIONNEL DANS LE CADRE DU PROJET

LE CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE (CEP)

L'entretien avec Gilbert Polas met en lumière un fonctionnement du Conseil Électoral Provisoire (CEP) caractérisé par une organisation technique en progression, mais fragilisé par des insuffisances notables en matière de transparence, de redevabilité et de construction de la confiance publique.

Transparence : progrès réels mais insuffisamment structurés

Sur le plan de la transparence institutionnelle, le CEP adopte une logique de communication progressive et non systématique. Les calendriers électoraux sont effectivement publiés, mais plusieurs documents clés restent confinés à un usage interne. L'absence de fréquence définie dans la diffusion de l'information traduit une communication réactive plutôt que planifiée. Bien que des efforts soient faits pour diversifier les canaux (technologies numériques, médias, société civile), la stratégie demeure peu structurée et faiblement quantifiée. L'explication des étapes du processus électoral se fait au fur et à mesure, ce qui limite la lisibilité globale du processus pour le public.

Redevabilité

En matière de redevabilité, le CEP semble privilégier une approche centrée sur les parties prenantes directes plutôt que sur le grand public. Si certaines avancées procédurales sont notables (validation des règlements pour observateurs et journalistes, élaboration d'un guide de contentieux électoral), elles interviennent dans une phase encore préparatoire. L'absence actuelle de traitement des contentieux électoraux est cohérente avec cette phase, mais souligne aussi un manque de dispositifs pleinement opérationnels. Par ailleurs, l'affirmation d'une indépendance institutionnelle est nuancée par la

reconnaissance de pressions externes et d'un climat de crainte interne, ce qui interroge la solidité réelle de cette indépendance.

Confiance du public

Concernant la confiance du public, le constat est particulièrement préoccupant. Le CEP reconnaît explicitement ne pas disposer d'indicateurs clairs sur le niveau de confiance, malgré la réalisation d'un sondage dont les résultats ne sont pas rendus publics. Cette rétention d'information affaiblit la crédibilité institutionnelle. Si des efforts d'inclusion des acteurs politiques et de la société civile sont signalés, notamment à travers l'ajustement du calendrier électoral, ils ne suffisent pas à compenser l'absence de mécanismes structurés de prévention des conflits. La gestion des tensions, comme celles liées aux revendications salariales des agents électoraux, reste essentiellement administrative et réactive.

Performance institutionnelle

Sur le plan de la performance institutionnelle et de l'alignement mission-actions, le CEP affiche des avancées concrètes : publication du décret électoral, élaboration du calendrier, définition du budget et mise en place d'un dispositif sécuritaire impliquant plusieurs institutions (PNH, FADH, etc.). Le recrutement d'agents de sécurité électorale témoigne également d'une préparation opérationnelle en cours. Toutefois, ces progrès demeurent conditionnés par des facteurs externes majeurs, notamment la disponibilité des financements et l'amélioration du climat sécuritaire. Le CEP adopte ainsi une posture de déresponsabilisation partielle, en attribuant d'éventuels échecs à ces contraintes structurelles.

La crédibilité du scrutin apparaît comme un enjeu central. Si l'institution affirme sa propre confiance dans sa capacité technique, elle reconnaît simultanément l'absence de confiance populaire, révélant un décalage critique entre légitimité interne et légitimité externe.

Le CEP présente une dynamique organisationnelle réelle et des avancées techniques significatives dans la préparation des élections de 2026. Toutefois, son action reste affaiblie par une communication peu structurée, une transparence limitée et une incapacité à construire une confiance publique durable. L'institution apparaît ainsi opérationnellement engagée, mais politiquement et socialement fragile, dans un contexte où les conditions sécuritaires et financières demeurent déterminantes pour la tenue effective d'élections crédibles.

L'OFFICE NATIONAL DE DE L'IDENTIFICATION

Pour la transparence institutionnelle, L'ONI assure la diffusion de ses actes (communiqués, notes, circulaires, etc.) tant à l'interne qu'à l'externe. Les canaux utilisés incluent le site internet de l'institution, les médias traditionnels et les réseaux sociaux. La vérification de la régularité de ces publications s'effectue par analyse documentaire.

Transparence

L'accès à l'information est facilité par le numérique : tout citoyen muni d'un téléphone portable peut consulter les informations relatives à l'identification sur le site web de l'institution.

- Partenariat avec le CEP : Les rapports ne sont plus envoyés physiquement ; le Conseil Électoral Provisoire dispose d'un accès direct aux données.
- Proximité : Le public peut également se renseigner physiquement auprès des bureaux communaux.

Information sur les services et procédures

Des campagnes de communication permanentes sont menées en français et en créole via les médias classiques et les réseaux sociaux pour informer la population sur les démarches à suivre.

Prise en charge des personnes déplacées

Face à la mobilité des déplacés internes vivant dans des camps, l'ONI a adapté son approche via le programme « *Kat ou la* ».

- *Constat* : Sur une projection de 7 millions de personnes, 6,5 millions sont inscrites, mais de nombreuses cartes sont perdues ou abîmées.
- *Stratégie* : En partenariat avec l'organisation de défense des droits humains Défenseur Plus, des enquêtes préalables sont menées pour identifier les besoins et distribuer les cartes directement aux intéressés.

Redevabilité

Pour la redevabilité, l'ONI produit régulièrement des rapports d'activités justifiant ses résultats. Si la majorité des actions sont visibles, certains rapports restent confidentiels pour des impératifs administratifs ou de sécurité.

Engagements institutionnels

L'institution opère à deux niveaux :

1. *Envers les institutions publiques* : Des visites sont organisées dans les ministères, les écoles publiques et certaines écoles privées pour régulariser l'identification des employés et des élèves.
2. *Envers l'administration centrale* : L'ONI collabore avec la Primature, les Archives Nationales, l'Immigration et le service diplomatique (consulats et ambassades) pour l'installation de bureaux à l'étranger. À l'extérieur, le personnel consulaire est formé techniquement (opérateurs de saisie) sans recrutement de nouveaux effectifs.

Nature et portée de la carte

Il est précisé que la carte actuelle est une carte d'identification et non strictement électorale (aucune élection n'ayant eu lieu depuis 10 ans). Toutefois, elle peut acquérir une portée électorale par décret gouvernemental.

- *Innovation* : Contrairement à l'ancien système où le registre fermait trois mois avant le scrutin, la synchronisation directe avec le CEP permet désormais une clôture du registre jusqu'à 24 heures avant les élections.

Traitement des plaintes (Doléances)

On distingue deux catégories de réclamations :

- *Plaintes techniques* : Pour les cartes perdues ou abîmées, la plateforme ONI *doléance* permet désormais de produire une requête à distance. Sur 100 000 doléances reçues, plus de 14 900 ont déjà été traitées.
- *Sécurité des doublons* : Il est impossible de posséder deux cartes actives. La production d'une nouvelle carte désactive automatiquement la précédente. Un certificat de police est exigé pour toute demande de remplacement.

Protection des données personnelles

Le système repose sur une hiérarchisation stricte des accès (selon la fonction).

- *Traçabilité* : Chaque action est tracée, permettant de détecter les infractions internes. Des poursuites administratives et pénales sont régulièrement engagées contre les employés fautifs.
- *Confidentialité* : Il est interdit de récupérer la carte d'un tiers.

Pour le renforcement de la confiance du public, l'ONI est présent dans chaque commune et les services sont gratuits. Malgré l'insécurité dans la zone métropolitaine, les bureaux fonctionnent, à l'exception de Cité Soleil et de Croix-des-Bouquets. Aucune intrusion de gangs visant les données n'a été signalée.

Confiance du public

Si la fiabilité du système n'est pas remise en cause, les usagers critiquent souvent la qualité physique de la carte (usure rapide des informations imprimées) et les délais de livraison.

- *Amélioration* : Un nouveau lot de 500 000 cartes, fabriqué avec des matériaux plus durables, est en cours de déploiement.

Inclusion des personnes vulnérables

L'institution priorise les personnes à mobilité réduite et les femmes enceintes (affichage visible et accueil dédié au Bureau central).

- *Handicap spécifique* : Pour l'accompagnement des sourds-muets, l'ONI collabore avec le Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH) pour pallier l'absence de spécialistes internes.

Réponse aux préoccupations du public

L'ONI s'efforce de répondre aux attentes des citoyens malgré les critiques, notamment sur les réseaux sociaux. Si ces plaintes existent, l'institution rappelle qu'elles ne représentent qu'une proportion minime face au volume de travail accompli.

Indicateur de satisfaction : Avec 6,5 millions de cartes produites, l'institution affiche un bilan positif au regard de l'importance fondamentale du droit à l'identification.

Innovation : Pour pallier les manquements, un service d'« Assistance en ligne » a été lancé. Il permet une interaction directe avec les usagers et ses performances sont documentées par des rapports hebdomadaires et mensuels.

Pour la performance institutionnelle, la Carte d'Identification Nationale (CIN) est devenue la pièce maîtresse de la vie civile en Haïti, indispensable pour les transactions bancaires, les transferts de fonds ou l'obtention d'un passeport. Cependant, deux obstacles majeurs freinent la progression :

1. *Le contexte sécuritaire et logistique* : L'instabilité actuelle limite la capacité de déploiement de l'institution.
2. *La qualité du matériel* : Les anciens stocks étaient de qualité médiocre. Ce problème est en passe d'être résolu grâce à l'acquisition d'un nouveau stock de 500 000 cartes plus durables.

Performance institutionnelle

Après une période d'arrêt due à l'insécurité, l'ONI a repris ses activités pour répondre à une forte demande.

- *Chiffres clés* : Environ 6,5 millions d'Haïtiens vivant sur le territoire national sont actuellement enregistrés. Ce chiffre concerne exclusivement la population locale (une analyse plus fine est prévue pour distinguer les segments de données).
- *Perspectives* : En l'absence d'insécurité, l'institution prévoit d'organiser des caravanes et des événements mobiles pour accélérer les inscriptions.

Délivrance des documents et programme d'incitation

Un décalage subsiste entre la production des cartes et leur retrait par les citoyens. Plus de 100 000 cartes sont actuellement en attente dans les tiroirs de l'ONI.

- *Stratégie de distribution* : Pour encourager les citoyens, le programme *Kat ou la* prévoit des incitatifs, tels que la distribution de kits d'hygiène lors de la remise du document.

Identification et accès aux droits civiques : vers le numérique

L'ONI mise sur une transformation majeure : l'identification numérique.

- *Objectif* : À terme, le citoyen n'aura plus besoin d'une carte physique pour circuler ou effectuer des démarches.
- *Usage* : Un numéro civique unique suffira pour que la police, les banques et les autres institutions vérifient l'identité de l'individu, renforçant ainsi l'accès effectif aux droits civiques de chaque Haïtien.

4. ANALYSE THÉMATIQUE

Plusieurs thèmes ressortent du croisement des données du suivi terrain, du monitoring institutionnel et de la veille médiatique. Quatre d'entre eux ont été retenus prioritairement pour leur rapport étroit avec les deux axes principaux de traitement de données que sont : le déroulement/la gouvernance démocratique de la transition politique et l'environnement électoral (les préparatifs). Afin de permettre d'entrevoir la façon dont se déclinent les thèmes en fonction des axes, en voici le tableau récapitulatif :

Tableau 11: Présentation des thèmes

AXES PRINCIPAUX DE TRAITEMENT DES DONNÉES	THÈMES IDENTIFIÉS
le déroulement/la gouvernance démocratique de la transition politique	Transition politique
	Sécurité
l'environnement électoral (les préparatifs).	Élections
	Peuple

4.1 TRANSITION POLITIQUE

Identification

Le thème de la transition politique se déploie à travers un vocabulaire fortement chargé : instabilité, crise, corruption, impunité, illégitimité, mauvaise gouvernance, absence de leadership, dépendance externe, ingérence. À cela s'ajoutent des expressions renvoyant à la recomposition politique : dialogue, compromis, gouvernement de salut public, refondation.

Ce champ sémantique est dominé par l'idée d'un État affaibli, dont la capacité à incarner l'autorité et la continuité est profondément remise en question.

Fréquence

La transition politique est très fortement présente, presque toujours associée à des évaluations négatives (-5). Elle traverse tous les départements et tous les groupes cibles, révélant un consensus critique sur l'état de la gouvernance.

Récit

Le récit qui émerge est celui d'une transition inachevée, voire suspendue dans une temporalité incertaine. Elle ne parvient ni à stabiliser le système politique, ni à restaurer la confiance des citoyens. Au contraire, elle semble produire un effet paradoxal : au lieu de résoudre la crise, elle en devient l'un des symptômes.

Cette perception traduit une crise de légitimité profonde. Les acteurs interrogés ne reconnaissent pas pleinement l'autorité des institutions en place, qu'ils associent à des pratiques de corruption, à une

dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et à une incapacité à répondre aux besoins fondamentaux de la population.

D'un point de vue argumentatif, la transition politique apparaît comme un espace de contradiction : elle est à la fois perçue comme nécessaire (pour organiser les élections) et comme inefficace (incapable de créer les conditions de ces mêmes élections). Cette tension révèle une désarticulation entre la fonction normative de la transition (organiser, réguler) et sa réalité opérationnelle (faiblesse, inertie). 4.2.

4.2. ÉLECTIONS

Identification

Le thème des élections s'articule autour des notions suivantes : processus électoral, CEP, calendrier, décret électoral, transparence, crédibilité, participation, identification, organisation, campagne.

À ce noyau s'ajoute un champ sémantique conditionnel : sécurité, confiance, financement, inclusion, ainsi qu'un registre sceptique : impossible, trop tard, doute, méfiance.

Fréquence

Les élections constituent un thème très fréquent mais ambivalent. Les scores oscillent entre des perceptions négatives (-5) et quelques éléments positifs (+1 à +3), généralement liés aux avancées techniques (inscriptions, formations, calendrier).

Récit

Le récit sur les élections se construit comme une narration de l'attente contrariée. D'un côté, elles représentent l'horizon démocratique, la promesse d'un retour à la normalité institutionnelle. De l'autre, elles apparaissent comme structurellement compromises par le contexte.

Cette ambivalence traduit une tension entre deux niveaux :

- un niveau technique, où des progrès sont observables (préparatifs, dispositifs institutionnels)
- un niveau politique et social, où dominent la méfiance, l'insécurité et le doute

Ainsi, les élections ne sont pas rejetées en tant que telles, mais leur faisabilité est constamment remise en question.

L'argument central qui traverse les discours est clair : sans sécurité, sans confiance et sans inclusion, les élections perdent leur sens démocratique. Elles risquent alors de devenir un simple exercice formel, déconnecté des réalités sociales.

En ce sens, les élections apparaissent moins comme une solution que comme un révélateur des contradictions du système politique.

4.3. SÉCURITÉ

Identification

Le thème de la sécurité est le plus dense du corpus. Il s'organise autour de termes tels que : insécurité, gangs, banditisme, violence, groupes armés, peur, psychose, déplacements, contrôle territorial.

À cela s'ajoutent des expressions liées aux réponses attendues : désarmement, rétablissement de l'ordre, intervention de l'État.

Fréquence

La sécurité est le thème le plus fréquent et le plus intense, avec une quasi-totalité des occurrences situées à -5. Elle traverse l'ensemble des discours, sans exception.

Récit

La sécurité constitue le cœur du récit collectif. Elle n'est pas seulement un problème sectoriel, mais une réalité structurante qui redéfinit toutes les dimensions de la vie sociale, politique et économique.

Le discours met en évidence une expérience quotidienne de la violence, marquée par la peur, la restriction des mobilités et l'effondrement des activités économiques. L'insécurité n'est pas perçue comme un phénomène ponctuel, mais comme un système installé, parfois même interprété comme étant instrumentalisé ou toléré par certains acteurs.

D'un point de vue interprétatif, la sécurité agit comme une variable explicative totale :

- elle empêche la tenue des élections
- elle affaiblit la gouvernance
- elle réduit la participation citoyenne

L'argument dominant est sans équivoque : la sécurité est la condition de possibilité de tout processus politique. Sans elle, ni transition, ni élections, ni gouvernance ne peuvent fonctionner.

Ainsi, la centralité de la sécurité révèle une reconfiguration des priorités politiques, où l'urgence sécuritaire supprime toutes les autres dimensions.

4.4. PEUPLE

Identification

Le peuple est évoqué à travers des termes tels que : population, citoyens, souffrance, misère, pauvreté, chômage, déplacés, vulnérabilité, exclusion.

On retrouve également des expressions de désaffection politique : méfiance, désengagement, observation, scepticisme, ainsi que des marqueurs de frustration : ras-le-bol, abandon, injustice.

Fréquence

Le thème du peuple est très fréquent, presque toujours associé à des évaluations négatives (-5), reflétant une perception de détérioration généralisée des conditions de vie.

Récit

Le peuple apparaît comme le personnage central mais silencieux du récit. Il est omniprésent dans les discours, mais essentiellement en tant que victime : victime de l'insécurité, de la crise économique et de la défaillance de l'État.

Cette représentation traduit une forme de marginalisation politique. Le citoyen n'est pas perçu comme un acteur du changement, mais comme un sujet qui subit les dynamiques en cours. Sa participation est limitée, entravée par la peur, le manque de confiance et l'absence de perspectives.

D'un point de vue argumentatif, cette situation pose un problème fondamental : sans appropriation citoyenne, aucun processus démocratique ne peut être durable. La faiblesse de la participation n'est pas seulement un effet de la crise, elle en est aussi un facteur de reproduction.

Le peuple est donc au cœur d'un paradoxe :

- il est la finalité de toute action politique
- mais il est exclu de sa mise en œuvre

Tableau 12 : Articulations, oppositions et complémentarités

CATÉGORIE	RELATION	DESCRIPTION ANALYTIQUE
Articulation	Sécurité → Élections	Relation de conditionnalité absolue : sans sécurité, aucune élection crédible n'est envisageable
Articulation	Transition → Élections	Relation d'objectif non réalisée : la transition vise les élections mais ne parvient pas à en créer les conditions
Articulation	Sécurité → Peuple	Relation d'impact direct : la population subit la violence, les déplacements et la précarité
Articulation	Transition → Sécurité	Relation d'échec : incapacité de la gouvernance transitoire à contrôler l'insécurité
Opposition	Discours institutionnel vs réalité empirique	Écart entre les annonces officielles et les dynamiques observées sur le terrain
Opposition	Avancées techniques vs blocages politiques	Progrès organisationnels limités par des contraintes politiques structurelles
Opposition	Centre vs périphéries	Concentration du pouvoir à Port-au-Prince face à la marginalisation des territoires
Complémentarité	Sécurité + gouvernance	Condition conjointe pour une stabilisation politique durable
Complémentarité	Élections + confiance	Nécessité d'un climat de confiance pour garantir la légitimité démocratique
Complémentarité	Peuple + participation	Base essentielle pour assurer la durabilité du système politique

5.RECOMMANDATIONS GLOBALES

5.1. UNE CELLULE MULTI-ACTEURS CONSENSUELLE DÉDIÉE À LA COMMUNICATION STRATÉGIQUE DE LA TRANSITION POLITIQUE

Il est recommandé de mettre en place une cellule multi-acteurs dédiée à la communication stratégique de la transition, regroupant des représentants des équipes de communication des institutions étatiques impliquées dans la gouvernance de la transition, celles de partis politiques et d'organisations de la société civile.

Cette cellule aurait pour mission de structurer, coordonner et harmoniser les messages relatifs à la transition politique, afin de garantir une information cohérente, transparente et accessible au public. Elle permettrait également d'instaurer un espace de dialogue permanent entre les différentes parties prenantes, réduisant ainsi les risques de désinformation, de fragmentation du discours public et de méfiance citoyenne.

Dans un contexte marqué par une crise de légitimité et une défiance généralisée envers les institutions, un tel dispositif contribuerait à renforcer la crédibilité des autorités de transition, à favoriser une meilleure appropriation des décisions publiques et à rétablir un minimum de confiance entre l'État et la population.

5.2. UN PLAN DE COMMUNICATION NATIONALE ÉLECTORAL

Il est recommandé d'élaborer et de mettre en œuvre un plan national de communication électorale, structuré, inclusif et adapté aux réalités territoriales, laquelle relèverait de la responsabilité du CEP avec l'appui stratégique de la cellule multi-acteurs.

Ce plan devrait viser à :

- informer de manière claire et continue sur les différentes étapes du processus électoral ;
- sensibiliser la population à l'importance de la participation citoyenne ;
- lutter contre la désinformation et les rumeurs ;
- promouvoir l'inclusion des groupes sous-représentés, notamment les femmes, les jeunes et les personnes déplacées. s

Il devrait mobiliser une diversité de canaux (radios communautaires, médias en ligne, leaders locaux, organisations communautaires) afin d'assurer une large diffusion de l'information, y compris dans les zones les plus enclavées ou affectées par l'insécurité.

Une telle approche permettrait de combler le déficit actuel de communication institutionnelle identifié dans le rapport, tout en renforçant la visibilité, la crédibilité et l'appropriation sociale du processus électoral.

ANNEXE 1

Répartition de la population des informateurs selon la
catégorie, le département, le sexe : totaux et
pourcentages

DÉPARTEMENT	ACTEURS POLITIQUES	ACTEURS SOCIÉTÉ CIVILE	
Ouest	25	22	
Nippes	9	8	
Sud-Est	7	7	
Sud	5	8	
Grand'Anse	9	8	
Centre	16	16	
Artibonite	14	13	
Nord	6	7	
Nord-Est	8	8	
Nord-Ouest	9	9	
	108	106	TOTAUX

1) Tableau des informateurs par département et par catégorie d'acteurs (acteurs politiques, OSC)

Source : listes de présence et frais de transport

2) Tableau des informateurs par département et selon le sexe (hommes, femmes)

DÉPARTEMENT	Catégories	HOMMES (Quantité)	FEMMES (Quantité)	
Ouest	Acteurs politiques	20	5	
	Acteurs de la société civile	10	12	
Nippes	Acteurs politiques	7	2	
	Acteurs de la société civile	5	3	
Sud-Est	Acteurs politiques	6	1	
	Acteurs de la société civile	4	3	
Sud	Acteurs politiques	4	1	
	Acteurs de la société civile	7	1	
Grand'Anse	Acteurs politiques	9	0	
	Acteurs de la société civile	3	5	
Centre	Acteurs politiques	15	1	
	Acteurs de la société civile	8	8	
Artibonite	Acteurs politiques	12	2	
	Acteurs de la société civile	8	5	
Nord	Acteurs politiques	4	2	
	Acteurs de la société civile	5	2	
Nord-Est	Acteurs politiques	5	3	
	Acteurs de la société civile	5	3	
Nord-Ouest	Acteurs politiques	6	3	
	Acteurs de la société civile	6	3	
		149	65	TOTAL

Source : liste de présence et frais de transport

3) Répartition des informateurs par département et par catégorie et pourcentages

Total acteurs politiques = **108**

Total société civile = **106**

Total général = **214**

DÉPARTEMENT	ACTEURS POLITIQUES	Pourcentage	ACTEURS SOCIÉTÉ CIVILE	Pourcentage	TOTAL D'ACTEURS	Pourcentage du total
Ouest	25	23.15%	22	20.75%	47	21.96%
Nippes	9	8.33%	8	7.55%	17	7.94%
Sud-Est	7	6.48%	7	6.60%	14	6.54%
Sud	5	4.63%	8	7.55%	13	6.07%
Grand'Anse	9	8.33%	8	7.55%	17	7.94%
Centre	16	14.81%	16	15.09%	32	14.95%
Artibonite	14	12.96%	13	12.26%	27	12.62%
Nord	6	5.56%	7	6.60%	13	6.07%
Nord-Est	8	7.41%	8	7.55%	16	7.48%
Nord-Ouest	9	8.33%	9	8.49%	18	8.41%
TOTAL	108	100%	106	100%	214	100%

4) Répartition des informateurs par sexe et pourcentages

- Total informateurs = **214**
- Hommes = **149**
- Femmes = **65**

Constat :

Environ **7 informateurs sur 10** sont des hommes

Environ **3 sur 10** sont des femmes

CATÉGORIE	EFFECTIF	POURCENTAGE
Hommes (garçons)	149	69.63%
Femmes (filles)	65	30.37%
Total	214	100%

ANNEXE 2

GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE – VEILLE POLITIQUE

Bloc 1 : Perception de l'environnement politique et de la situation socioéconomique

1. **Perception générale de l'environnement politique** – En observant l'environnement politique du pays en ce moment, quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent en tête pour le décrire (*Tour de table*)
2. **Perception générale de la situation socioéconomique** - En observant la situation socioéconomique du pays en ce moment, quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent en tête pour la décrire (*Tour de table*)
3. **Amélioration ou aggravation du climat politique** – En quoi est-ce que le climat politique s'est-il amélioré ou aggravé dans votre région ou département ?
4. **Amélioration ou aggravation de la situation socioéconomique** – En quoi est-ce que la situation socioéconomique s'est-elle améliorée ou aggravée dans votre région ou département ?
5. **Questions politiques préoccupantes** – À votre avis, quelles sont les deux questions politiques qui préoccupent le plus les acteurs dans votre région ou département ?

Bloc 2 : Évaluation du contexte pré-électoral et de la faisabilité des élections

6. Selon vous, quels sont les trois (3) principaux obstacles à l'organisation des élections en Haïti au cours de l'année 2026 ?
7. Selon vous, à quelles conditions des élections pourraient-elles se tenir en Haïti au cours de l'année 2026 ?
8. Quelles avancées aviez-vous pu observer de la part des autorités de la transition (gouvernement, CEP, ONI, etc.) en direction de la préparation des élections au niveau de votre région ou département ? Si vous n'arrivez pas à observer des avancées, faites une évaluation de la situation.
9. Quelles avancées aviez-vous pu observer de la part des partis et groupements politiques en direction de la préparation des élections au niveau de votre région ou département ? Si vous n'arrivez pas à observer des avancées, faites une évaluation de la situation.

Bloc 3 : Perception des priorités du moment

10. À votre avis, quelles sont les trois actions urgentes auxquelles le pouvoir en place devrait accorder la priorité en ce moment ?

ANNEXE 3

GRILLE D'OBSERVATION POUR LES 14 MONITEURS

A. FICHE D'IDENTIFICATION

Section	Données à ajouter
1. Identification	Date : _____ Moniteur/Monitrice : _____ Département : _____ Communes formant la Région ou les observations ont été faites : Commune 1 : _____ Commune 2 : _____ Commune 3 : _____ Commune 4 : _____
2. Période d'observation	Du au 2026 (une semaine)

B. OBSERVATIONS FACTUELLES PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DYNAMIQUE POLITIQUES

Question clé 1 : Dans quelle mesure avez-vous observé les faits (événements, actions, comportements, tendances, etc.) suivants dans votre région/département au cours des deux dernières semaines ? Vous répondrez selon une échelle de 1 à 4 (1= Pas du tout ; 2= Peu ; 3 = Moyen ; 4= Beaucoup).

No.	Indicateurs	Description de l'indicateur	Échelle de réponse				Commentaires ou explications appropriés
			1	2	3	4	
01	Activité des partis politiques	Réunions, mobilisation, affichage, déclarations publiques					

02	Structuration des alliances / coalitions	Nouvelles plateformes ou regroupements visibles					
03	Intensité du débat public politique	Discussions communautaires, médias locaux, réseaux sociaux					
04	Polarisation politique	Discours radicaux, tensions verbales					
05	Incidents ou violences à caractère politique	Menaces, affrontements, intimidations contre des acteurs					
06	Présence et influence de groupes illégaux armés dans les processus politiques	Prises de position et interférences ou menaces explicites d'interférence de groupes illégaux armés dans activités politiques					
07	Participation citoyenne	Forums, réunions publiques ou prises de position politiques dans les médias locaux par des membres d'OCB/OSC et des leaders communautaires					
08	Soutien de l'opinion publique locale à la gouvernance de la transition	Prises de position généralement favorables aux autorités de la transition et aux mesures politiques qu'elles mettent en œuvre					

B. OBSERVATIONS FACTUELLES PORTANT SUR LES PRÉPARATIFS ÉLECTORAUX

Question clé 2 : Dans quelle mesure avez-vous observé les faits (événements, actions, comportements, tendances, etc.) suivants dans votre région/département au cours de la semaine écoulée ? Vous répondrez selon une échelle de 1 à 4 (1= Pas du tout ; 2= Peu ; 3 = Moyen ; 4= Beaucoup).

No.	Indicateurs	Description de l'indicateur	Échelle de réponse				Commentaires ou explications appropriés
			1	2	3	4	
01	Installation ou fonctionnement des structures électorales locales	Bureaux du CEP fonctionnels (BEC, BED), présence de personnel, réunions préparatoires					
02	Communication institutionnelle sur le processus	Sensibilisation, campagnes d'information, affichage public					
03	Mise à jour ou consultation des listes électorales	Centres d'inscription ouverts, affluence observée					
04	Formation du personnel électoral	Séances de formation organisées localement					
05	Logistique électorale visible	Distribution de matériel, repérage de centres de vote					
06	Participation des femmes et des jeunes	Activités de sensibilisation électorale ou d'éducation civique					

		électorale ciblant les jeunes et les femmes					
07	Implication des organisations de la société civile au processus électoral	Activités de sensibilisation électorale ou d'éducation civique électorale par des OCB/OSC ; Participation des OCB/OSC aux rencontres ou aux séances de formation du CEP ; prises de position des OCB/OSC dans les médias locaux en rapport au processus électoral.					
08	Soutien de l'opinion publique locale au processus électoral	Prises de position généralement favorables processus électoral dans votre région/département					

C. OBSERVATIONS RELEVÉES AU MOMENT DES VISITES AUX BUREAUX DU CEP (BEC, BED)

1	Visites aux BEC et BED	
1.1	Nom du BEC/ ou du BED	☐ BEC de : ☐ BED de
1.2	Date de la visite	
1.3	Adresse	
1.4	Le BEC/BED est-il ouvert ?	☐ Oui ☐ Non

1.5	Si la réponse a 1.4 est « Non », pourquoi le BEC/BED est-il fermé ? Et depuis quand ?	
1.6	Si la réponse a 1.4 est « Oui », jusqu'à quel point le BEC/BED est opérationnel ou fonctionnel ?	☐ Les employés sont présents, mais il n'y a pas d'utilisateurs (citoyens) venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a quelques utilisateurs venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a beaucoup d'utilisateurs venus demander des services ou des informations
1.7	Autres observations importantes faites lors de la visite	

D. OBSERVATIONS RELEVÉES AU MOMENT DES VISITES AUX BUREAUX DE L'ONI

1	Visites de l'ONI	
1.1	Nom du bureau de l'ONI (sa localisation)	☐ Bureau de l'ONI de :.....
1.2	Date de la visite	
1.3	Adresse	
1.4	Le de l'ONI est-il ouvert ?	☐ Oui ☐ Non
1.5	Si la réponse a 1.4 est « Non », pourquoi le de l'ONI est-il fermé ? Et depuis quand ?	
1.6	Si la réponse a 1.4 est « Oui », jusqu'à quel point le de l'ONI est opérationnel ou fonctionnel ?	☐ Les employés sont présents, mais il n'y a pas d'utilisateurs (citoyens) venus demander des services ou des informations

		☐ Les employés sont présents, et il y a quelques usagers venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a beaucoup d'usagers venus demander des services ou des informations
1.7	Autres observations importantes faites lors de la visite	

ANNEXE 4

Données des observations factuelles

PARTIE A : Environnement et dynamique politique (deux dernières semaines)

Indicateurs	Pas du tout (%)	Peu (%)	Moyen (%)	Beaucoup (%)	Commentaires clés (Département – Commune)
1. Activité des partis politiques	26,7 %	53,3 %	13,3 %	6,7 %	Peu d'activité : Gonaïves (peu de partis actifs), Marigot (leaders locaux actifs) ; Beaucoup : Pétion-Ville (fin des inscriptions au CEP) ; Pas du tout : Carrefour (contrôle par bandits armés)
2. Structuration des alliances / coalitions	80,0 %	20,0 %	0 %	0 %	Pas du tout : Cap-Haïtien (pas de nouvelles structures), Carrefour (peur des initiatives) ; Peu : Gonaïves (cavalier seul), Saint-Marc (réseaux sociaux)
3. Intensité du débat public politique	40,0 %	26,7 %	33,3 %	0 %	Moyen : Cap-Haïtien (radios, sondages), Gonaïves (débats publics), Pétion-Ville (radios) ; Pas du tout : Carrefour (peur de s'exprimer)
4. Polarisation politique	66,7 %	20,0 %	13,3 %	0 %	Moyen : Cap-Haïtien (messages radicaux) ; Peu : Pétion-Ville (mots piquants), Gonaïves (discours radicaux rares) ; Pas du tout : Carrefour (silence imposé)
5. Incidents ou violences politiques	100 %	0 %	0 %	0 %	Aucun incident signalé. Calme plat même à Carrefour, Saint-Marc, Gonaïves.
6. Présence de groupes armés illégaux	93,3 %	0 %	6,7 %	0 %	Moyen : Gonaïves (gang Koko rat Saras) ; Inquiétudes à Belladère ; Affrontements à Saint-Marc (Nationale #1)
7. Participation citoyenne	53,3 %	33,3 %	13,3 %	0 %	Moyen : Cap-Haïtien (forums OCB, droits des femmes), Saint-Marc (OCB plaident) ; Peu : Miragoâne (MOFAM, COCCIDEN)
8. Soutien à la gouvernance de transition	80,0 %	13,3 %	6,7 %	0 %	Pas du tout : Carrefour (silence), Cap-Haïtien (opinions défavorables) ; Peu : Pétion-Ville (en observation) ; Moyen : Gonaïves (opinions partagées)

PARTIE B : Préparatifs électoraux (semaine écoulée)

Indicateur	Pas du tout (%)	Peu (%)	Moyen (%)	Beaucoup (%)	Commentaires clés (Département – Commune)
1. Installation des structures électorales locales	40,0 %	46,7 %	6,7 %	6,7 %	Beaucoup : Miragoâne (BED/BEC ouverts) ; Peu : Jacmel (formation BEC), Cap-Haïtien (préparations) ; Pas du tout : Carrefour (BEC fermé), Pétion-Ville (BEC inactif)
2. Communication institutionnelle	86,7 %	13,3 %	0 %	0 %	Pas du tout : Gonaïves (aucune campagne), Carrefour (CEP absent) ; Peu : Pétion-Ville (radio), Jacmel (tableau d'info)
3. Mise à jour des listes électorales	93,3 %	0 %	0 %	6,7 %	Beaucoup : Pétion-Ville (mise à jour constatée) ; Pas du tout : Carrefour, Gonaïves, Saint-Marc, Miragoâne
4. Formation du personnel électoral	60,0 %	20,0 %	20,0 %	0 %	Moyen : Cap-Haïtien (formation BEC/BED), Jacmel (membres BEC en formation) ; Peu : Gonaïves, Pétion-Ville ; Pas du tout : Nippes (aucune formation)
5. Logistique électorale visible	93,3 %	6,7 %	0 %	0 %	Peu : Saint-Marc (bâtiments connus mais inactifs) ; Pas du tout : Carrefour, Gonaïves, Cap-Haïtien
6. Participation des femmes et des jeunes	86,7 %	6,7 %	6,7 %	0 %	Moyen : Gonaïves (dispositions prises) ; Peu : (aucune commune spécifique) ; Pas du tout : Carrefour, Cap-Haïtien, Saint-Marc
7. Implication de la société civile	73,3 %	26,7 %	0 %	0 %	Peu : Pétion-Ville (MOFAD, RAMSA), Cap-Haïtien (rencontre CEP/secteur privé), Gonaïves (groupes femmes/jeunes) ; Pas du tout : Carrefour, Saint-Marc
8. Soutien public au processus électoral	66,7 %	33,3 %	0 %	0 %	Peu : Cap-Haïtien (doutes, réformes demandées), Miragoâne (GAD prêt), Gonaïves (ONI ouvert peu utilisé) ; Pas du tout : Carrefour, Jacmel